LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°29 Saint-Boniface, du 31 octobre au 6 novembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Carole Thibeault

Une rentrée pas comme les autres

L'Halloween prend des couleurs particulières à Saint-Claude, alors qu'élèves, enseignants, parents et grands-parents préparent la grande rentrée du 3 novembre. Page 2.

Jacques Villeneuve n'a qu'à bien se tenir! Roland Bernard s'en vient. Page 17.



Tirage

À gagner: une paire de billets pour la pièce ***Sand, prénommée George*** (le 10 novembre à 20 h au CUSB), et pour les films ***Les Caprices d'un fleuve*** (le 6 novembre à 21 h 30) et ***Trois vies et une seule mort*** (le 8 novembre à 21 h 30) présentés à la Cinémathèque. *Participez en composant le 237–4823 le* ***mardi 4 novembre*** *entre 13 h et 14 h.*

Débat sur l'Entente

L'Entente Canada-communauté est au cœur des débats de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. **Pages 10 et 11.**

Le pool vous attend!

Participez au pool de hockey de *La Liberté* en solitaire ou en famille et courez la chance de gagner de gros prix! Inscrivez-vous maintenant! **Détails pages 18 et 19.**

Citation de la semaine

«Tout ça pour servir des TV Dinners aux patients.»

La rationalisation du service des cuisines dans les hôpitaux de Winnipeg ne fait pas que des heureux. **Page 7.**



Grande rentrée le 3 novembre

Saint-Claude prépare son école

«Quand on raconte aux gens de notre conseil d'administration quelle allure prend l'engagement des parents à Saint-Claude, ils en viennent les yeux ronds! Les parents de Saint-Claude sont vraiment en charge de leur école, ils sont associés à toutes les décisions et ils sont très, très engagés. Ç'en est enviable!», lance la directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Hélène D'auteuil.


photo: Carole Thibeault

Une grand-mère au travail dans la nouvelle école de Saint-Claude.

À un peu moins d'une semaine de leur rentrée scolaire, les 12 élèves de l'école indépendante de Saint-Claude, leurs parents, grands-parents et d'autres membres de la communauté travaillent presque 24 heures par jour en vue de terminer les travaux d'aménagement du nouveau local à temps pour la rentrée.

«C'est pas compliqué, explique le président du comité de parents, Maurice Hince, on soupe puis on va à l'école pour travailler!» Le 28 octobre au soir, il restait encore beaucoup à faire: «du prélart, du tapis et des portes à l'épreuve du feu à poser, la salle de bain à terminer, la clôture à l'extérieur... Le 3 novembre arrive et on voit que tout ne sera peut-être pas prêt. On commencera comme on peut», lance Maurice Hince, qui précise que «l'esprit est très bon, mais on est un peu fatigués!»

À la FPCP, Hélène d'Auteuil explique que la campagne de levée de fonds SOS Saint-Claude donne de bons résultats. En date du 28 octobre, quelque 150 personnes ou organismes avaient donné en tout environ 12 000 $, sur un objectif de 50 000 $. «On a de l'argent qui entre tous les jours. On a eu de gros dons anonymes. Deux comités de parents, à Lagimodière et Précieux-Sang, ont donné 500 $ et 300 $. On reçoit beaucoup d'appuis des parents des autres communautés.»

La FPCP et les parents de Saint-Claude ont aussi fait une demande extraordinaire à Francofonds et au moment d'écrire ces lignes, ils attendaient toujours une réponse. Une autre demande importante d'aide financière a été faite à la Fondation Langelier du Québec, qui ne pourra l'étudier qu'en mars ou avril prochain.

L'unique enseignante de la nouvelle école, Louise Gauthier, précise pour sa part que les élèves «sont très excités à l'approche de leur rentrée. Le soir de l'Halloween, on ouvre les portes de l'école et on invite les élèves à amener leurs amis voir de quoi aura l'air leur nouvelle école. On va distribuer des bonbons. Et dimanche, si les travaux de rénovation sont assez avancés pour le permettre, les élèves pourront visiter leur école et commencer à y installer leurs effets scolaires.»

Les élèves ont déjà des pupitres, des ordinateurs, des livres et du matériel pédagogique. «On en a assez pour commencer et on attend d'autre matériel», précise Louise Gauthier, qui a aussi obtenu l'aide d'un bénévole de Notre-Dame-de-Lourdes pour l'enseignement de la catéchèse, et d'une enseignante de Winnipeg pour la préparation des cours.

Sylviane LANTHIER

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

APF Association de la presse francophone
Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Projet de porcherie à Sainte-Anne

Les résidants doivent faire preuve de patience

La municipalité de Taché a embauché un avocat et se prépare à déposer une injonction sur le projet de méga porcherie dans la municipalité voisine de Sainte-Anne.

La municipalité de Taché en est venue à cette décision après que le conseil de Sainte-Anne ait refusé de retirer son appui au projet, contesté par les résidants des deux côtés de la frontière municipale.

«Nous avons fait signer des pétitions et envoyé lettres sur lettres aux dirigeants de Pen Low, les promoteurs du projet. Mais ils s'en foutent!, lance Kim Deevlo, qui réside à moins d'un kilomètre du site. J'ai aussi fait appel aux inspecteurs du ministère de l'Environnement pour qu'ils viennent voir le site, mais ils nous disent qu'ils n'ont pas grands pouvoirs dans de tels dossiers. Pour l'instant, nous ne pouvons rien faire sauf attendre.»

A. C.

ACTUEL

Course à la direction du parti libéral provincial

Un navire en quête de capitaine

Rien ne va plus au parti libéral provincial. Après Gary Kowalsky, c'était récemment au tour de Kevin Lamoureux d'abandonner le navire, laissant seul à la barre le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry. Devant la mutinerie, la chef du parti, Ginny Hasselfield, a quant à elle annoncé le 28 octobre la tenue prochaine d'une nouvelle course à la direction.

«On a besoin de changer d'air, indique Ginny Hasselfield, élue à la tête du parti en octobre 1996. Trop de choses se sont passées, trop de spéculations ont été faites pour faire comme si de rien n'était. Nous avons besoin d'un parti fort et uni. Nous avons travaillé fort ces dernières années pour remettre le parti sur pied. Il serait dommage que tous nos efforts tombent à l'eau à cause d'un simple différend.»



Neil Gaudry: «Ça me dépasse de voir des gens s'engeuler à travers les médias.»



photo: Anie Cloutier

Ginny Hasselfield: «Il faut changer d'air.»

Un conflit de personnalité

Pour le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, les problèmes au parti libéral s'expliquent en grande partie par un conflit de personnalité. «Kowalsky et Lamoureux n'ont jamais expliqué clairement les raisons de leur départ. Ils accusent Ginny Hasselfield de manquer de leadership. Mais est-ce qu'ils lui ont jamais donné une chance? Lamoureux dit qu'il serait prêt à revenir si Hasselfield s'en allait. Mais est-ce que le parti libéral veut garder dans ses rangs des gens comme lui? Je ne me mêle pas de cette bagarre, j'ai bien trop de travail à faire pour perdre du temps avec des niaiseries pareilles. Ça ne veut pas dire que je n'ai jamais eu de différends avec Ginny Hasselfield, mais je n'en parle pas aux médias. Je trouve dommage que le parti libéral lave son linge sale en public.»

Jamais de mémoire d'homme le leadership du parti n'a été aussi contesté que dans les derniers mois, indique le sénateur Gildas Molgat, chef du parti libéral provincial de 1961 à 1969. «En 43 ans de politique, j'ai connu bien des chefs qui ne faisaient pas toujours l'unanimité dans leur parti, souligne-t-il. C'est normal après une élection de remettre en question le choix du chef. Mais il faut éventuellement suivre les règles du jeu et faire preuve de solidarité sinon, la machine ne peut pas marcher.»

Un manque de leadership

«Une course à la direction du parti est probablement la meilleure solution au problème», croit le politicologue Raymond Hébert. Mais selon lui, il ne fait pas de doute que les problèmes du parti libéral provincial ont pour origine le manque de leadership de Ginny Hasselfield.

«Tous les leaders sont confrontés à des divergences d'opinion venant de leur caucus, fait remarquer Raymond Hébert. Le test d'un bon leader réside dans sa façon de gérer le conflit. D'accord, Ginny Hasselfield était vulnérable face à Kevin Lamoureux puisqu'elle n'avait pas de siège à l'Assemblée. Mais elle a très mal géré la situation et commis plusieurs erreurs qui ont pour toujours entaché sa crédibilité. Au lieu d'essayer de ménager la chèvre et le chou, Ginny Hasselfield aurait dû exclure Kevin Lamoureux du caucus libéral dès que son leadership a été remis en question.»

Remporter pour la seconde fois la course à la direction du parti serait pour Ginny Hasselfield l'ultime victoire sur Kevin Lamoureux, déjà débité deux fois, concède Raymond Hébert. «Mais je crois que s'il a le choix, le parti libéral préférera élire un chef plus fort, poursuit-il. Sharon Carlstairs avait une personnalité rassembleuse. Les gens gravitaient autour d'elle et elle était capable d'attirer des candidats sérieux. Elle a permis au parti de faire beaucoup de gains mais ces gains ne sont pas restés après son départ. Kevin Lamoureux, s'il se représentait, n'aurait aucune chance d'être élu. Il a démontré qu'il était très individualiste et prenait des décisions qui allaient à l'encontre de l'intérêt du parti.»

Hasselfield candidate dans Charleswood?

Par ailleurs, la chef du parti libéral étudie la possibilité de se présenter aux élections partielles de Charleswood, siège laissé vacant par le départ du conservateur Jim Erns.

Beaucoup d'inconnu subsiste cependant. On ne sait pas quand le gouvernement conservateur déclenchera l'élection partielle dans Charleswood. Et IL=a date et l'issue de la course à la chefferie pourraient entrer en jeu dans la décision de Ginny Hasselfield de se présenter dans ce comté. Il revient au président du parti libéral de fixer une date pour la course à la chefferie.

Si Ginny Hasselfield dit toujours jouir d'une bonne crédibilité auprès des électeurs, Raymond Hébert estime pour sa part que les chances de remporter le siège de Charleswood sont minces. «Elle ne bénéficie pas d'un appui à tout casser de la population, indique-t-il. Elle n'a pas dix à 15 ans de vie politique derrière elle et les connections qui viennent avec.»

Les libéraux ont de la difficulté à couper le cordon ombilical avec le grand frère d'Ottawa, ce qui serait un autre problème récurrent pour le parti, concède Ginny Hasselfield. «Nous devons consolider notre propre plate-forme et défendre les intérêts du Manitoba.» Mais le plus grand défi pour les libéraux provinciaux, croit Raymond Hébert, sera de se frayer un chemin entre les conservateurs et les néo-démocrates.

«Le parti libéral provincial récolte toujours environ 24 % des votes. Mais la carte électorale ne nous permet pas de traduire ses votes en sièges, indique Ginny Hasselfield. Les Manitobains cherchent une solution de rechange aux politiques des conservateurs. C'est à nous de développer une solide plate-forme et de nous imposer. Les conservateurs en sont à leur troisième mandat. Ils sont arrogants et ont beaucoup coupé dans les services sociaux. Les néo-démocrates quant à eux sont déconnectés de la réalité. Mais les libéraux peuvent trouver l'équilibre entre la responsabilité fiscale et la justice sociale.»

Et puis, un parti qui mord la poussière, ce n'est pas chose inhabituelle dans l'arène politique canadienne, rappelle Ginny Hasselfield. De la déconfiture des conservateurs de Jean Charest à la remontée spectaculaire des néo-démocrates d'Alexa McDonough, les exemples pleuvent.

Pour se sortir du bourbier, le parti libéral entend recruter des candidats forts en vue des prochaines élections provinciales. Le parti a également entamé le 25 octobre une série de huit conférences régionales visant à prendre le pouls des membres sur des questions comme le système de santé, l'éducation et l'économie. Le résultat de ces consultations populaires devrait être annoncé lors de l'assemblée générale annuelle du parti en mars.

Anie CLOUTIER



N'oubliez pas la Soirée gala des Prix Riel, le samedi 1er novembre à 20 h!

Message aux abonné.e.s

La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Claude, Saint-Vital, même combat! Vous êtes plusieurs à nous indiquer votre insatisfaction face au service postal de la Société canadienne des postes, qui livre trop souvent le journal le lundi, voire le mardi. *La Liberté* a peu de recours au niveau local: selon ses propres règlements, Postes Canada livre le journal dans un délai raisonnable.

Depuis quelques années, plusieurs solutions alternatives ont été tentées ou examinées, sans succès. L'instauration d'un système de camelot s'est révélée une solution boiteuse qui ne rejoignait que bien peu d'abonnés... et pas ceux-là qui avaient connu les plus gros problèmes. Des démarches ont également été faites auprès des quotidiens du Manitoba, pour utiliser leurs camelots, mais ça n'a pas été possible. En fait, en raison de l'étendue du territoire couvert par le journal, la Société canadienne des postes reste la «meilleure» solution pour la livraison du journal.

Nous croyons aujourd'hui qu'il faut sensibiliser les hauts dirigeants de la SCP à l'importance d'un service rapide pour nos lecteurs.

C'est pourquoi nous vous demandons de lire la lettre qui suit et, si vous en endossez le contenu, de la signer et de la faire parvenir au journal.

Nous nous chargerons d'entrer en communication avec les dirigeants de la Société. En signant cette lettre, vous posez un geste concret pour signifier votre insatisfaction et vous appuyez *La Liberté* dans ses démarches pour trouver une solution définitive à ces problèmes.

La direction

Lettre aux responsables de la Société canadienne des Postes

Messieurs Alphonso Gagliano, ministre du gouvernement fédéral responsable de la Société canadienne des Postes

André Ouellet, président du conseil d'administration de la SCP

Georges C. Clermont, président-directeur général de la SCP

Robert Gauthier, gestionnaire des langues officielles, SCP

La Liberté est le seul journal qui dessert toute la communauté francophone au Manitoba, le seul qui soit distribué aussi bien à Saint-Boniface qu'à Saint-Lazare, Saint-Labre ou Saint-Laurent; le seul qui fasse le lien entre les francophones de Thompson et ceux de La Broquerie; le seul qui puisse rendre compte des activités importantes de Sainte-Anne comme de Saint-Pierre-Jolys; le seul qui soit lu aussi bien à Saint-Claude qu'à Saint-Jean-Baptiste.

Depuis bientôt 85 ans, *La Liberté* pénètre dans les foyers, les écoles, les entreprises de la francophonie manitobaine de la province. C'est un des éléments essentiels de la vie française au Manitoba.

Longtemps, *La Liberté* est arrivée dans nos foyers chaque vendredi, beau temps, mauvais temps. La Société canadienne des postes nous rendait un service aussi fiable qu'une montre suisse!

Mais depuis quelques années, nous constatons une détérioration constante dans la qualité du service offert par la Société canadienne des postes, en ce qui concerne la livraison de notre hebdomadaire, le seul auquel nous ayons accès en français, le seul qui puisse nous informer chaque semaine sur les événements importants de notre communauté... et parfois la seule publication en français à laquelle nous avons accès sur une base régulière.

Dans les dernières semaines, des villages pourtant pas très éloignés de Winnipeg, comme Saint-Adolphe ou La Broquerie, n'ont eu leur journal que le lundi et parfois le mardi. En ville, les journaux sont trop souvent livrés le lundi, et parfois aussi le mardi.

Bien sûr, la SCP a dû effectuer une rationalisation de ses dépenses pour atteindre un équilibre financier. Nous comprenons que des réorganisations du travail puissent être nécessaires. Mais nous ne voulons pas souffrir de cette réorganisation.

Pourquoi certaines semaines le journal peut-il être livré le vendredi comme nous le voulons, et d'autres fois faut-il attendre jusqu'au mardi pour l'obtenir? Pourquoi la Société canadienne des postes ne peut-elle s'engager à livrer rapidement, chaque semaine, le seul hebdomadaire qui desserve la minorité de langue officielle du Manitoba?

Nous faisons aujourd'hui appel aux autorités les plus haut placées de la Société, parce que les plaintes que nous avons logées en suivant le processus qui nous a été indiqué par le personnel de la SCP ne donnent pas beaucoup de résultats.

Messieurs les dirigeants de la SCP, vous affirmez dans votre rapport annuel 1996-1997: «Notre engagement se résume en quelques mots: nous sommes en affaires pour vous servir.»

Nous faisons appel à cet engagement et nous vous demandons de vous engager, en effet, à nous servir, et à comprendre qu'au Manitoba français, *La Liberté* joue un rôle essentiel pour les francophones.

Nous sommes un peu comme ce village gaulois bien connu d'une bande dessinée renommée: nous résistons toujours aux menaces extérieures et nous voulons préserver notre identité, notre culture, notre langue. Mais nous ne détenons pas de potion magique.

Nous avons cependant quelques outils pour assurer le maintien d'une vie en français au Manitoba, et *La Liberté* fait partie de ces remparts qui nous protègent contre les effets de l'assimilation.

Nous ne vous demandons pas d'argent. Nous voulons seulement recevoir notre hebdomadaire le vendredi, comme il se doit.

Signature ____________________

adresse ____________________

____

date ____________________

c.c. Ronald Duhamel, secrétaire d'État et député de Saint-Boniface

Note: faites parvenir cette lettre dûment signée à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, ou par télécopieur au (204) 231-1998.



LETTRES

***La Liberté* publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

Du nouveau au Programme d'aide aux sinistrés

Jusqu'à huit millions $ de plus

L'amortissement ne sera plus un facteur dans l'évaluation des demandes d'indemnisation des sinistrés des inondations du printemps, a annoncé le 24 octobre le ministre des Services gouvernementaux, Frank Pitura.

Ceci signifie qu'une fournaise de 15 ans, par exemple, jusqu'à maintenant évaluée à 950 $, sera désormais remboursée au coût de remplacement (valeur à neuf) de 1 500 $. Une cuisinière de 10 ans, auparavant évaluée à 475 $, sera désormais remboursée à 630 $.

Cette modification au Programme d'aide aux sinistrés s'applique à tous les biens essentiels et articles relatifs à la structure des bâtiments tels les chaudières, climatiseurs, chauffe-eau, tapis, laveuses, sécheuses, cuisinières ou téléviseurs.

Elle est rétroactive, ce qui signifie que les dossiers de tous les sinistrés ayant soumis une demande d'indemnisation seront revus et corrigés à la hausse sans qu'il soit nécessaire de remplir une seconde demande d'indemnisation. Les sinistrés devraient avoir leur chèque entre les mains d'ici quatre à six semaines.

Selon le gouvernement du Manitoba, 2 000 personnes ayant déjà présenté une demande d'indemnisation pourraient bénéficier de cette nouvelle politique et recevoir une aide additionnelle de 200 $ à 10 000 $. Ceci représenterait une injection de huit millions $ supplémentaires dans la poche des sinistrés.

Les sinistrés qui avaient choisi de ne pas soumettre de demande d'indemnisation mais qui, en vertu des nouvelles modalités, désireraient le faire, ont jusqu'au 31 décembre pour faire parvenir leur dossier aux agents du Programme d'aide aux sinistrés.

«C'est une bien bonne nouvelle, lance Louis Berthelette, résidant de Sainte-Agathe. On a eu de l'eau dans la cave. Une chance que j'avais écouté ma femme et que j'avais sorti la télévision et le stéréo du sous-sol! Mais on a quand même perdu la fournaise, le chauffe-eau et l'adoucisseur d'eau, en plus du plancher et du tapis que je venais juste de poser. Ma fournaise datait de 1976 mais elle fonctionnait encore très bien. On n'a eu que 150 $ en remboursement! Ça va nous aider, c'est certain. Mais ça a pris de la pression des gens pour que le gouvernement fasse ça. Tous les Canadiens regardent ce qui se passe au Manitoba et jugent le gouvernement du Manitoba d'après ses actions envers les sinistrés.»

En supprimant l'amortissement pour les biens essentiels et les articles relatifs à la structure des bâtiments, Frank Pitura répond ainsi à une des principales demandes des sinistrés. «En comparant ce qui se passe au Manitoba avec la situation au Saguenay, nous nous sommes rendus compte que certaines dispositions du Programme ne répondaient pas aux besoins des résidants, a indiqué Frank Pitura. Nous avons entendu les plaintes des sinistrés et décidé d'y répondre en leur accordant une aide plus réaliste. Nous voulons aussi demander au gouvernement fédéral de modifier les lignes directrices du Programme d'aide aux sinistrés de manière à ce qu'elles soient uniformes et reflètent la réalité économique actuelle.»

Ces changements feront désormais partie des critères du Programme d'aide aux sinistrés, ajoute-t-il. À noter que plusieurs autres modifications avaient déjà été apportées au Programme, dont la hausse de l'aide maximale de 30 000 $ à 100 000 $; la possibilité de déposer des demandes séparées pour la maison, la ferme et l'entreprise; la possibilité de recevoir une avance allant jusqu'à 100 % du montant promis sans avoir à présenter de reçu; et l'abolition de la franchise de 20 % pour les personnes dont la maison a été déclarée irréparable.



photo: Anie Cloutier

Glen Cummings et Frank Pitura: plus d'argent pour les sinistrés.

Par ailleurs, le ministre des Ressources naturelles Glen Cummings a avoué que son ministère ne sera pas en mesure de compléter la construction de digues permanentes autour des localités à risque avant l'hiver. Des études de faisabilité devraient être complétées d'ici la fin du mois de novembre dans 17 communautés dont Saint-Pierre-Jolys, Aubigny, Grande-Pointe, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe et Saint-Lazare.

Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste et Letellier verront cette année leur digue haussée aux niveaux de 1997. La situation à Sainte-Agathe et Aubigny est plus préoccupante.

«Nous ne serons pas en mesure de compléter tous les projets cette année, indique Glen Cummings. Nous avons cependant identifié cinq projets prioritaires, dont ceux de Sainte-Agathe et d'Aubigny. Selon les premières études, la digue à Sainte-Agathe passerait au beau milieu de la rue principale ce qui ne fait pas l'affaire de tout le monde. Nous voulons donc étudier d'autres possibilités avant de passer à l'action.

«Cependant, si nous devions vivre au printemps 1998 une inondation de l'ampleur de celle enregistrée cette année, le gouvernement s'engage à construire des digues d'urgence autour de ces localités. Si nous avons été en mesure de construire la digue de Brunkild en des temps records, nous seront certainement capables de protéger Sainte-Agathe, d'autant plus que nous savons d'où l'eau est arrivée.»

La situation à Grande-Pointe, explique le ministre est plus complexe. «Nous sommes encore à étudier comment l'eau s'est comportée dans cette région. Les gens ne s'entendent pas sur ce qui s'est passé. Une digue ne serait par ailleurs pas la meilleure solution du fait que la région est très étendue et que plusieurs résidants ont déjà haussé leur propriété aux standards de 1997.»

Anie CLOUTIER

Inondations 1997

On veut connaître l'avis du public

Les sinistrés et toutes les personnes touchées de près ou de loin par l'inondation du printemps 1997 sont appelées à donner leurs commentaires sur le déroulement des mesures d'urgence prises par les gouvernements pendant le sinistre. La Commission manitobaine de l'eau, qui a pour but d'enquêter et d'émettre des recommendations, tiendra en effet une série d'audiences publiques au cours des prochaines semaines.

«Ce sont des audiences qui ressemblent à celles de la Commission sur l'environnement, explique l'un des membres nommés à la Commission, Florent Beaudette. Cependant, cette fois-ci, ce n'est pas une question d'être pour ou contre un projet ou d'accuser qui que ce soit. On veut plutôt que les gens viennent nous dire ce qui a plus ou moins bien fonctionné pendant l'inondation.»

Pour participer aux audiences, les gens doivent d'abord s'inscrire auprès de la Commission et remettre une copie de leur exposé au préalable. Pour être entendu en français, il faut en aviser la Commission une semaine à l'avance. (voir encadré pour les dates.)

Voici une idée des sujets qui peuvent être traités au cours de ces audiences publiques: l'exploitation des ouvrages régulateurs d'inondation (canaux de dérivation, réservoirs, etc.), l'exactitude et la rapidité des prévisions, les effets des ouvrages existants (routes, chemins de fer, etc.), les effets de la digue Z (Brunkild), l'état de préparation et les interventions des différents gouvernements, les conséquences sur l'environnement, la politique foncière et le zonage. Cependant, prévient Florent Beaudette, ces audiences publiques ne sont pas habilitées à recevoir les plaintes concernant les montants des compensations financières accordées par le gouvernement.

Il ajoute par ailleurs que la Commission manitobaine de l'eau a déjà amorcé des rencontres avec les différents intervenants tels les fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles ou encore les responsables de l'Organisation des mesures d'urgence. «On s'informe pour bien comprendre comment tout fonctionne. On parle aux experts. Une fois ces rencontres et les audiences publiques terminées, on va voir à qui on doit encore parler.»

La Commission manitobaine de l'eau est une commission indépendante qui a pour but d'examiner les différentes mesures prises pendant l'inondation. Elle prévoit remettre son rapport au début de l'été 1998.

Carole THIBEAULT

Voici les endroits et les dates des audiences publiques:

- Le 13 novembre à 19 h à la salle communautaire de Letellier.
- Le 20 novembre à la Filiale de la Légion de Morris.
- Le 25 novembre au Centre culturel de Sainte-Agathe.
- Le 26 novembre à l'école St.Adolphe School de Saint-Adolphe.
- Le 27 novembre au Centre de loisirs de Brunkild.
- Le 2 décembre au Holiday Inn de Fort Richmond à Winnipeg.
- Le 4 décembre au centre pour personnes âgées Gordon Howard de Selkirk
- Le 9 décembre au centre pour personnes âgées Herman Prior de Portage-la-Prairie.

Toute les audiences commencent à 19 h.

Le Babillard

LORETTE

➜ Le Comité culturel de Lorette organise deux ***soirées Bière et Saynètes*** les 21 et 22 novembre à la salle paroissiale de Lorette. Billets: 10 $ disponibles auprès de Léona Van Osch 878-2300 ou Priscilla Chadouet 878-2758.

PARC WINDSOR

➜ La paroisse Saints-Martyrs-Canadiens (289, avenue Dussault) vous convie à un ***souper paroissial*** le 2 novembre de 16 h à 19 h. Entrée: adultes 7,50 $.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

➜ Le centre communautaire de Saint-François-Xavier tient le 16 novembre sa ***vente d'artisanat de Noël***. L'activité débute à 11 h et se termine à 16 h (864-2747).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

➜ Deux sessions intitulées ***Mieux vivre avec le stress postinondation*** seront offertes de 19 h 30 à 22 h les 5 et 12 novembre. Les sessions sont présentées gratuitement par sœur Amanda Desharnais et Céline Houde. Inscription 758-3454.

SAINT-MALO

➜ Ne manquez pas le ***souper d'automne*** qui aura lieu le 2 novembre entre 16 h et 19 h au Chalet Malouin. Adultes: 8 $, enfants de six à dix ans 4 $ et gratuit pour les cinq ans et moins. ➜ Le 2 novembre entre 14 h et 16 h, venez célébrer l'***ouverture officielle*** du Moose Creek Tea Room and Eatery situé à deux km au sud de Saint-Malo.

SAINT-PIERRE-JOLYS

➜ La Jolys Tea Room organise une ***vente d'artisanat*** au centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys le 1er novembre de 10 h à 16 h. Entrée: 1 $ (433-7104).

SAINTE-ANNE

➜ Le Comité culturel coopérative de Sainte-Anne organise un ***après-midi de francofun familial*** le dimanche 2 novembre à 13 h au club de curling de Sainte-Anne. Inscription: 20 $. Contactez Diane au 422-9599.



250 personnes ont souligné le 25e anniversaire de la Faculté d'éducation le 23 octobre au CUSB, on a aussi profité de l'occassion pour souligner les 25 ans des EFM.

DE DEUX À VINGT ANS

➜ Une douzaine d'étudiants du collège Louis-Riel animent une ***série de rencontres mensuelles*** le dernier dimanche de chaque mois. Ces rencontres comportent un volet spirituel et un aspect social. Personnes intéressées, contactez Sylvie Boucher au 237-6557. ➜ Jusqu'au 2 décembre, la bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre l'***Heure du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans tous les mardis à 10 h 30. Inscription obligatoire 986-4576. ➜ Le nouveau ***Mini-Franco Fun de Champlain*** invite les jeunes d'âge pré-scolaire et leurs parents à venir s'amuser en français tous les jeudis entre 9 h et 11 h 30 (Darcie au 237-4662).



55 jeunes de partout dans la province ont participé au camp de leadership qu'avait organisé pour eux le Conseil jeunesse provincial, du 22 au 24 octobre.

AU FÉMININ

➜ La participation des femmes au processus décisionnel, voilà le thème du ***Colloque de Réseau*** qui aura lieu le 15 novembre de 9 h à 16 h au CUSB. Pré-inscription: 15 $ membres, 20 $ non-membres. ➜ Pluri-elles est toujours à la recherche de personnes intéressées à participer à ses ateliers de recherche d'emploi ***Faire carrière.*** C'est gratuit! (1-800-207-5874 ou 233-1735).

COURS ET ATELIERS

➜ Le CCFM offre plusieurs ***cours et ateliers sur les arts visuels et métiers d'art*** dont un sur l'art de la reliure du 6 au 27 novembre et sur la poterie le samedi 15 novembre. Prix: entre 45 et 50 $. Renseignements: 233-8972.

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

➜ Soirée-causerie ayant pour titre ***Les Femmes métisses dans le nord-Ouest canadien au 19e siècle (entre 1880 et 1910): symboles, mythes et réalités*** avec Diane Payment au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 27 novembre à 19 h 30 (237-4500 ou 235-0640).

FINANCEMENT

➜ Le ***Service de Conseiller et les Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs-Canadiens*** organisent un souper bénéfice le jeudi 6 novembre à 18 h à la salle Dussault (286, avenue Dussault). Coût: 35 $ (reçu pour fins d'impôt de 25 $) Renseignements: 256-6750. ➜ Un dîner-spectacle au profit de ***l'Alliance française*** aura lieu le 10 novembre à 17 h 30 au restaurant La Vieille Gare (630, rue Des Meurons). Admission: 50 $ (comprend le dîner, le vin et le billet d'entrée pour la pièce ***SAND, prénommée George*** présentée le même soir au CUSB ainsi qu'un reçu d'impôts de 20 $). Renseignements: 477-1515.

DE CHOSES ET D'AUTRES

➜ À compter du 1er novembre, les ***bureaux de la Croix-Rouge*** pour les victimes des inondations seront ouverts du mardi au samedi à Saint-Adolphe; les mercredis, jeudis et vendredis à Rosenort; et les mardis et vendredis à Letellier entre 10 h et 18 h (1-888-662-2351).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Rationalisation des cuisines des hôpitaux

C'est pas de la tarte!

«C'est sûr qu'on a peur de perdre nos emplois. Mais ce qui est encore plus choquant, c'est qu'on nous garde dans le noir», lance Bernard Le Blanc. Employé de la cafétaria depuis plus de 12 ans, il était de la centaine de manifestants rassemblés le 24 octobre devant l'Hôpital général Saint-Boniface.

Les employés de la cuisine s'opposent au projet d'Urban Shared Services Corporation (USSC) qui veut regrouper sous un même toit la préparation des repas pour les neuf hôpitaux de la ville. (1)

Ce méga centre de préparation des aliments permettrait l'embauche de 120 personnes, mais entraînerait la mise à pied d'environ 300 employés des cuisines dans les neuf établissements de santé. Environ 70 personnes seraient affectées à l'Hôpital général Saint-Boniface, prévoit le directeur des services généraux de l'Hôpital, Jean Piché. «Les employés de cuisine des neuf hôpitaux sont représentés par cinq syndicats, ce qui complique les négociations, explique Jean Piché qui est chargé de veiller au transfert des employés pour l'Hôpital général. Notre préoccupation est de nous assurer que nos employés soient traités de façon juste et équitable.»

USSC estime que le centre permettrait aux neuf hôpitaux d'économiser 3,3 millions $ annuellement. Le coût de construction de ce centre de 34 000 pieds carrés est évalué à 20 millions $. La construction du centre, qui sera situé sur le chemin Dugald, doit être complétée d'ici août 1998. Le fonds de roulement du centre géré par la firme Versa Foods sera assumé par les neuf hôpitaux à partir des économies réalisées avec l'amalgamation.

Et c'est là que le bât blesse, prévient le représentant syndical de United Food and Commercial Workers (UFCW), Jim Sanford. «Ils nous disent qu'ils vont économiser 3,3 millions $, mais ce qu'ils oublient de mentionner, c'est qu'ils devront rembourser 2,8 millions $ en hypothèque par année pendant 20 ans. Ça ne fait donc plus que des économies de 0,5 million $, lance-t-il. En plus, Versa recevra 600 000 $ par année de USSC pour gérer le centre. Je ne suis pas un génie de la finance, mais je vois tout de suite que ce projet va leur coûter 100 000 $ et ça avec des prévisions optimistes!»

Selon le représentant syndical, la centralisation des services de préparation des aliments est un pas de trop vers la privatisation des services de santé. «Et l'argent ne restera même pas dans la province puisque Versa est une compagnie ontarienne. Tout ça pour servir des TV Dinners aux patients!»

Enfin, souligne Jim Sanford, le conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface a été mal informé des coûts réels de la centralisation des services de préparation des aliments. «J'accuse le directeur général Kenneth Tremblay d'avoir délibérément omi certaines informations afin de faire accepter ce plan à son conseil», indique-t-il.

«Nous avons deux options, fait remarquer Kenneth Tremblay: mettre plus d'argent dans le système de santé ou utiliser plus judicieusement l'argent que nous avons. Centraliser la préparation des repas, c'est mettre en commun nos ressources afin de réduire nos dépenses et mettre tous les sous dans les soins aux patients. Au lieu d'opérer une ferme laitière, on va simplement aller acheter notre beurre au magasin! C'est loin d'être de la privatisation.»

Pour Kenneth Tremblay, il va sans dire que la centralisation et la mise en commun sont des méthodes reconnues de faire des économies d'échelles. «De tels centres existent en Ontario depuis près de 20 ans et ont prouvé leur efficacité, indique-t-il. C'est normal que les syndicats s'inquiètent et celui de Saint-Boniface fait plus de bruit que les autres. Nous avons encore beaucoup de travail à faire, mais nous avons un an pour nous entendre.»

Jean Piché reconnaît pour sa part que le remboursement de l'hypothèque grugera une grande partie des économies, mais ajoute-t-il, «le conseil d'administration a reçu toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. Je sais que cette réponse ne satisfait pas le syndicat, mais c'est la vérité.»

Anie CLOUTIER

(1) Créée en 1994, l'USSC est une corporation indépendante dont le mandat est de rationaliser les services de santé. La préparation des repas n'est que la première d'une série de mesures visant à réduire les frais d'opération des hôpitaux de Winnipeg. Les autres domaines à l'étude sont les services de buanderie, d'achat d'équipement et de transport.



photo: Anie Cloutier

«Les prochains sur la liste, c'est nous», craint Debbie Durand Ayotte, employée de la buanderie qui manifestait avec ses deux enfants le 24 octobre devant l'Hôpital général Saint-Boniface.

La Broquerie

Nouvelle prématernelle

Une nouvelle prématernelle verra bientôt le jour à La Broquerie. En effet, 20 bambins de trois et quatre ans franchiront pour la première fois le seuil de la prématernelle le 5 novembre, indique une des initiatrices du projet, Lynne Tétrault.

La prématernelle, baptisée Les Bambins de Saint-Joachim, offre deux programmes: un français et un en francisation, précise Lynne Tétrault. «C'est un service dont nous avions bien besoin au village, spécialement pour les enfants en francisation. On est pas mal fiers de ça! On a tous mis pas mal d'heures de travail pour la mettre sur pied.»

Le local de la maternelle de l'école Saint-Joachim est prêté gratuitement par l'école deux demi-journées par semaine, soit le mercredi et le vendredi. Les services d'une enseignante, Rose-Marie Nakata, ont été retenus. Il en coûte 10 $ par semaine pour envoyer son enfant à la prématernelle de La Broquerie.

A. C.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA — ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Une piste de ski de fond qui accueille de nombreux sportifs chaque hiver. Un parc provincial bien connu des campeurs. Un musée qui raconte l'histoire de toute une région. Un club de golf de grande qualité. Deux salons de thé et d'autres restaurants sympathiques. Une salle de cinéma. Une cabane à sucre. Une communauté intéressée à s'organiser aux plans culturel et économique pour assurer son développement...

Voilà des ingrédients qui font de la région Chaboillé (Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Otterburne et Dufrost) une communauté gagnante côté touristique. Avec ses attraits, Chaboillé pourrait facilement devenir une des destinations privilégiées des touristes qui désirent être plongés en milieu francophone manitobain.

PRIORITÉ AU TOURISME

Depuis longtemps, le dossier touristique est une des priorités du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM). Après avoir piloté des études de faisabilité et constaté les atouts de chacune des communautés membres, le CDÉM a choisi la région Chaboillé pour y mener un projet pilote en tourisme.

Le projet: voir s'il est possible d'améliorer les infrastructures d'accueil de la région et d'intégrer les divers éléments de façon à pouvoir proposer des forfaits à des groupes, d'ici ou d'ailleurs, qui viendraient soit pour des activités sportives, culturelles, ou les deux.



Pourrait-on, par exemple, imaginer des forfaits d'une fin de semaine qui permettraient aux participants de faire du ski ou de la motoneige, visiter le musée, souper à la cabane à sucre, terminer la soirée au cinéma et être accueillis dans une famille pour la nuit? Peut-on inclure d'autres attraits de la région dans un forfait?

DES PROJETS D'ACTION

Avec l'appui technique du CDÉM, les personnes concernées dressent maintenant un profil d'entreprise qui permet de répondre à des questions comme: quels genres de services puis-je offrir? quels tarifs puis-je demander? puis-je vendre des produits-souvenirs ayant un cachet local? Les profils obtenus seront ensuite dirigés vers l'agence Ô Tour, qui vendra des forfaits à partir des renseignements fournis.

Chaque année, le Manitoba a sa part de touristes; les communautés bilingues disposent d'atouts importants pour attirer une partie de ces touristes, qui recherchent des milieux francophones: ce que nous pouvons offrir est unique!

Le CDÉM a organisé cet automne trois rencontres d'information pour les communautés attirées par le tourisme. Les personnes et les groupes intéressés à nous recevoir dans leur communauté ou à en apprendre davantage peuvent contacter Mariette Mulaire au 925-2322.



GOVERNMENT OF ALBERTA

Alberta Education
Direction de l'éducation française

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Sciences, Mathématiques
Études professionnelles et technologiques
Enseignement à distance
Cadre supérieur III

Competition No: ED97EM742-008-LEV

EDMONTON – Voici une occasion exceptionnelle de jouer un rôle de leader dans le domaine de l'éducation française en Alberta. Sous l'autorité du directeur de la *Direction de l'éducation française* et en collaboration avec la clientèle, les administrateurs de programmes et les autres directeurs adjoints, vous dirigerez l'équipe responsable des programmes en éducation francophone et en immersion française, de la maternelle à la 12e année, pour l'enseignement des sciences, des mathématiques, des études professionnelles et technologiques et de l'enseignement à distance. Appuyé par trois administrateurs de programmes, vous dirigerez l'élaboration de programmes d'études, l'autorisation de matériel didactique, l'élaboration et l'autorisation de matériel d'appui aux enseignantes et aux enseignants, l'élaboration de cours pour l'enseignement à distance, ainsi que les activités de mise en œuvre des programmes d'études mandatés par le Ministre. Dans ce travail d'équipe, vous utiliserez votre compétence linguistique élevée en français et en anglais, vos solides compétences en gestion de personnel ainsi que vos connaissances et votre vaste expérience en éducation française et immersive afin d'assurer que ces élèves aient accès à des programmes et à des services de même qualité que ceux offerts en anglais. Vous posséderez une bonne connaissance des besoins éducationnels des élèves inscrits aux programmes francophones et d'immersion française ainsi qu'une connaissance reliée à l'élaboration de programmes d'études et à l'enseignement à distance. **QUALITÉS REQUISES:** Un diplôme universitaire de 2e cycle relié aux domaines concernés, un certificat permanent d'enseignement ou être admissible à l'obtention d'un tel certificat et posséder une vaste expérience dans l'administration et l'enseignement en immersion et/ou en français langue première en milieu minoritaire, de la maternelle à la 12e année. Pour de plus amples renseignements au sujet du poste, contactez Gérard Bissonnette, directeur, Direction de l'éducation française, au (403) 427-2940.

Traitement: 48 036 $ - 71 760 $ **Date limite: 14 novembre, 1997**

ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE DE PROGRAMMES ÉTUDES SOCIALES

Cadre supérieur II

Competition No: 97EM742-009-LEV

EDMONTON – Voici l'occasion rêvée de jouer un rôle de leader dans les domaines de l'enseignement des programmes d'études sociales, de la maternelle à la 12e année, en Alberta. Sous l'autorité du directeur adjoint responsable du français, des études sociales, des cours complémentaires, de l'adaptation scolaire et de la maternelle, et en collaboration avec les clients et les autres administrateurs de programmes, cette personne sera responsable d'assurer la disponibilité de programmes d'études et de matériel didactique de qualité, de cours pour l'enseignement à distance, ainsi que la disponibilité de services et d'activités de mise en œuvre de programmes en temps et lieu aux niveaux de la maternelle à la 12e année, pour les élèves en éducation francophone et en immersion française en Alberta. Travaillant en équipe, vous utiliserez vos solides compétences linguistiques en français et en anglais afin de développer des stratégies efficaces pour répondre aux besoins identifiés ci-dessus. Vous posséderez une connaissance approfondie des besoins éducationnels des élèves francophones et des élèves des programmes d'immersion française en études sociales, de la maternelle à la 12e année. Vous posséderez également une bonne connaissance reliée à l'élaboration de programmes d'études. **QUALITÉS REQUISES:** Un diplôme universitaire de premier cycle relié aux domaines concernés, un certificat permanent d'enseignement de l'Alberta ou être admissible à l'obtention d'un tel certificat et posséder une vaste expérience au niveau de l'enseignement des études sociales en milieu minoritaire et/ou en immersion. Une vaste expérience en études sociales est requise et de l'expérience en administration scolaire au niveau de l'école et/ou au niveau du conseil scolaire serait fortement souhaitable. Pour des renseignements complémentaires, contactez monsieur Gérard Bissonnette, directeur, Direction de l'éducation française au (403) 427-2940. **NOTE:** Poste-projet jusqu'au 31 mars,1999.

Traitement: 47 304 $ - 68 376 $ **Date limite: 14 novembre, 1997**

ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE DE PROGRAMMES FRANÇAIS/FRENCH LANGUAGE ARTS

Cadre supérieur II

Competition No: ED97EM742-007-LEV

EDMONTON – Voici l'occasion rêvée de jouer un rôle de leader dans les domaines de l'enseignement des programmes de français, French language arts et English language arts, de la maternelle à la 12e année, en Alberta. Sous l'autorité du directeur adjoint responsable du français, des études sociales, des cours complémentaires, de l'adaptation scolaire et de la maternelle, et en collaboration avec les clients et les autres administrateurs de programmes, cette personne sera responsable d'assurer la disponibilité de programmes d'études et de matériel didactique de qualité, de cours pour l'enseignement à distance, ainsi que la disponibilité de services et d'activités de mise en œuvre de programmes en temps et lieu aux niveaux de la maternelle à la 12e année, pour les élèves en éducation francophone et en immersion française en Alberta. Travaillant en équipe, vous utiliserez vos solides compétences linguistiques en français et en anglais afin de développer des stratégies efficaces pour répondre aux besoins identifiés ci-dessus. Vous posséderez une connaissance approfondie des besoins éducationnels des élèves francophones et des élèves en immersion française inscrits à des programmes de français et de French language arts, de la maternelle à la 12e année. Vous posséderez également une bonne connaissance reliée à l'élaboration de programmes d'études et à la théorie et à la pratique de l'acquisition d'une langue. **QUALITÉS REQUISES:** Un diplôme universitaire de premier cycle relié aux domaines concernés, un certificat permanent d'enseignement de l'Alberta ou être admissible à l'obtention d'un tel certificat et posséder une vaste expérience au niveau de l'enseignement du français en milieu minoritaire et/ou en immersion. Une compétence linguistique élevée en français et en anglais. De l'expérience en administration scolaire au niveau de l'école et/ou au niveau du conseil scolaire serait fortement souhaitable. Pour des renseignements complémentaires, contactez monsieur Gérard Bissonnette, directeur, Direction de l'éducation française au (403) 427-2940.

Traitement: 47 304 $ - 68 376 $ **Date limite: 14 novembre, 1997**

Veuillez soumettre votre candidature au: Human Resources Branch, Alberta Education, 5e étage Édifice Devonian, Tour ouest, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2 ou par télécopie au: (403) 422-2114

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

Poste à durée déterminée. Services à la famille Manitoba. Winnipeg (Manitoba). N° du concours : 09189. Échelle de salaire : de 33 816 $ à 46 923 $ par an. Date de clôture : le 12 novembre 1997.

Qualités requises : Être titulaire d'un baccalauréat en service social et avoir deux ans d'expérience connexe. Les candidatures des personnes ayant une expérience et une formation équivalentes pourraient également être prises en considération. Les personnes posant leur candidature doivent avoir travaillé avec les groupes de personnes handicapées visés. Elles doivent parler couramment le français et l'anglais, être titulaires d'un permis de conduire valide et posséder un véhicule. Les candidats et candidates seront soumis à une vérification de casier judiciaire.

Fonctions : Le conseiller en réadaptation professionnelle offre un large éventail de services communautaires de réadaptation aux personnes souffrant de troubles psychiques, mentaux et d'apprentissage, dans le but de leur permettre d'obtenir un emploi. Les tâches rattachées à ce poste comprennent : offrir du counselling et de l'encadrement, faire des évaluations, de la planification et coordonner et offrir des services. La personne qui occupera le poste de conseiller aura la responsabilité d'élaborer les plans de préparation professionnelle, de veiller à mettre en valeur auprès des employeurs les aptitudes de ses clients et de leur enseigner des techniques de recherche d'emploi.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présenter votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Services à la famille Manitoba
Gestion des ressources humaines
234, rue Donald, bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 1M8
Télécopieur : (204) 945–0601

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba 

Recyclez ce journal!

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Canada Agri-Infrastructure Program
Programme canadien d'agro-infrastructure



APPEL D'OFFRES PRÉLIMINAIRE FORAGE D'ESSAI

LE 7 NOVEMBRE 1997 À 9 h

Le gouvernement du Canada (ARAP) , le gouvernement du Manitoba (MWSB) et la Pembina Valley Water Cooperative (PVWC) ont l'intention de lancer conjointement au début de 1998 un appel d'offres pour deux contrats de construction distincts relativement aux travaux suivnats :

1) la construction d'une usine de traitement des eaux d'une capacité de 20 litres p seconde au réservoir Stephenfield dans le sud du Manitoba

2) une ligne de transmission de 20 kilomètres de longueur et de 300/250 mm en diamètre allant du réservoir Stephenfield jusqu'à 1,6 kilométres au nord de Carman. La canalisation sers posée le long d'une route municipale, allant vers l'est à part la frontière nord du canton 6, rang 5, MPO.

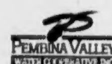
Le forage d'essai dans le cadre de cet appel d'offres préliminaire aura lieu aux emplacements proposés afin de permettre aux soumissionnaires éventuels d'évaluer les conditions du sol. Aucun forage d'essai sera mené au cours de la période d'appel d'offres une fois annoncée par l'autorité contractante.

Une série d'essais sera menée, commençant à l'emplacement proposé de l'usine de traitement des eaux (N.-0. 36-6-7-Quest1) et allant vers l'est jusqu'à Carman.

Tous les soumissionnaires éventuels sont invités à assister au forage d'essai.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :
M. Gary North, ARAP, (204) 983-4797 (par téléphone)
(204) 983-2178 (par télécopieur).

Canadä



Manitoba

POSTES D'ANIMATEUR(TRICE)S

Contrat d'animation au Centre culturel franco-manitobain pour le Village du Père Noël, un programme éducatif pour les enfants de 2 à 7 ans.

Expérience avec les enfants exigée, personnalité enjouée et énergique un atout.

Contactez Julie Clément au 233–8972 du lundi au jeudi.



UN SALON FUNÉRAIRE/CIMETIERE

recherche un.e

conseiller ou conseillère en vente

Êtes-vous à la pré-retraite depuis peu?

Aimeriez-vous travailler à temps partiel ou temps plein?

Êtes-vous bilingue?

Si oui, nous pouvons vous offrir un poste qui vous permet de mettre vos compétences et votre expérience professionnelle à profit, en travaillant auprès d'une clientèle d'adultes à la retraite.

Notre régime d'avantages comprend un programme de formation, des commissions et des bénéfices sociaux.

Envoyez votre curriculum vitae à l'attention du:

Directeur
C.P. 2, Grp 612-SS-6
Winnipeg (Manitoba)
R2C 2Z3



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



Hôpital général St-Boniface General Hospital

INFIRMIÈRE EN SANTÉ AU TRAVAIL (0.7 ETP)

Par l'entremise de leur comité de liaison, les Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises) ont mis sur pied un service partagé de santé au travail. Ce service englobe tous les aspects d'un programme d'aide aux employés et de santé au travail pour les installations des Sœurs Grises, c'est-à-dire le Foyer Valade, le Centre Taché, le Centre Saint-Amant, et l'Hôpital général Saint-Boniface. Ce service partagé est un prolongement du programme actuel d'aide aux employés et de santé au travail de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Le service répond aux besoins des employés en matière de santé, touche aux questions reliées au milieu de travail et prévient les maladies et les blessures associées aux activités de travail, d'éducation, de recherche et de réadaptation.

La personne choisie doit détenir un baccalauréat en sciences infirmières (de préférence), posséder un certificat en soins infirmiers en santé au travail, détenir au moins deux (2) ans d'expérience pertinente et avoir des connaissances précises en élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes. La connaissance des normes de prévention des infections, des aptitudes manifestes en counseling, l'entregent et le bilinguisme constituent des atouts.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 7 novembre 1997** à l'adresse suivante:

Agente de dotation, Ressources humaines
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur: (204) 235–3695

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller en vente et marché Winnipeg sud-est

Exigences:

- Bilingue (français et anglais).
- Orienté vers la vente.
- Permis de conduire valide.

Responsabilités:

- lever des poids lourds (70 lbs);
- expédition et réception, avec travail de bureau;
- Entraînement pour personnes autonomes et motivées.

Envoyer votre curriculum vitae à:

T. Masserey
Téléphone: 925–6421
Télécopieur: 925–6425

Vous avez des événements à signaler?

N'hésitez pas à nous contacter:

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

La Régie des services publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR : **CENTRA GAS MANITOBA INC.**

DEMANDE : Centra Gas dépose (Centra) une demande en vue de modifier les tarifs de vente à partir du 1er décembre 1997. La modification, si elle est acceptée, se traduirait en augmentations d'environ :

13 à 16 % pour un consommateur résidentiel typique; et 13 à 21 % pour un grand client du service général.

EXPLICATION : À la suite d'audiences publiques tenues en novembre et décembre 1996, Centra a établi ses tarifs pour 1997. Cependant, dû à la rigueur de l'hiver 1996-1997, le coût d'achat du gas naturel a augmenté considérablement et est censé demeuré élevé au cours de 1998. Centra estime donc qu'il est maintenant nécessaire d'augmenter les tarifs à partir du 1er décembre 1997 pour mieux refléter le coût réel du gaz.

QUESTIONS : L'audience portera sur les questions suivantes :

a. la prévision du coût du gaz naturel pour 1998;
b. le solde prévu du compte variable sur le gaz acheté (PGVA) au 31 décembre 1997;
c. l'intention de Centra quant à ce solde;
d. la nature intérimaire des tarifs proposés.

Au cours de l'audience publique, il se peut qu il survienne d'autres questions à être discutées et résolues.

VARIATION DE TARIFS : Selon la demande, la Régie peut décider de rédiger une ordonnance accordant une partie de ce qui est demandé, ou le tout, ou elle pourrait choisir d'accorder un secours supplémentaire ou autre en plus de ou au lieu de ce qui est demandé, de façon aussi fidèle et aussi complète que possible, dans la mesure où le demandeur cherchait à obtenir un secours partiel, supplémentaire ou autre.

DÉPOT DU DOSSIER : Centra Gas a déposé sa demande le 16 octobre 1997 et déposera une demande revisée le 31 octobre 1997. Toutes les personnes voulant obtenir une copie de la documentation peuvent contacter :

Centra Gas Manitoba Inc.
444, avenue St-Mary, bureau 610
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T7
À l'attention de: Monsieur Guy Whitehill

Téléphone: (204) 925-0221 (à frais virés)
Télécopieur: (204) 925-8173

La demande et les documents d'appui peuvent être consultés au bureau de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE : L'audience publique aura lieu :

Date et heure	Lieu
le lundi 24 novembre 1997 à partir de 9 h (L'audience continuera au besoin.)	Holiday Inn South 1330, chemin Pembina Winnipeg

PARTICIPATION : Toute personne, société ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de l'une ou de l'autre de ces questions enparticipant à l'interrogatoire des témoins, en soumettant des preuves ou en présentant des conclusions, tombe dans la catégorie des participants et doit déclarer son intention de participer en communiquant avec le secrétaire de la Régie le 10 novembre 1997 au plus tard.

Toute personne qui souhaiterait s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sans intervenir fait partie de la catégorie des présentateurs et devrait aussi aviser le secrétaire de son intention à l'adresse ou au numéro suivant :

Monsieur H. M. Singh — Téléphone : (204) 945-2638
280, rue Smith, 2e étage — (à frais virés)
Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2 — Télécopieur : (204) 945-2643

Les personnes qui souhaitent participer à l'audience en français sont priées de communiquer avec la Régie avant le 17 novembre 1997.

Avant l'audience, la Régie établit un calendrier pour que l'échange d'information se fasse de façon coordonnée. Toute personne ayant l'intention de participer à l'audience devrait s'en procurer une copie.

PROCÉDURE : La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de ces audiences. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie. On peut se procurer des exemplaires de ce document au bureau de la Régie.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie no 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 24e jour d'octobre 1997.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics



Donner cinq jours de préavis.



Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Assemblée annuelle de la SFM

À l'heure du bilan

Environ 150 personnes sont attendues le 1er novembre à l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM). À l'aube d'une nouvelle ronde de négociations pour le renouvellement de l'Entente Canada-communauté, l'organisme a l'intention de consulter ceux qu'il représente afin d'obtenir à nouveau le mandat de négociateur. Si la plupart des organismes de la communauté s'accordent pour dire que la SFM est en effet la mieux placée pour jouer ce rôle, ces derniers s'apprêtent néanmoins à profiter de la rencontre de samedi pour débattre haut et fort les pour et les contre du mécanisme de l'Entente. Recours à l'interministériel, formation de partenariats, attribution des fonds d'après les priorités de la communauté, ces mécanismes ont-ils vraiment fonctionné? *La Liberté* a demandé à plusieurs intervenants de dresser le bilan de cet exercice.

Textes: Carole THIBEAULT

La prochaine Entente Canada-communauté sera renouvelée à compter de 1999, en même temps que toutes les autres ententes du même genre avec les autres communautés francophones au Canada. Afin de mieux se positionner, la SFM a commandé une étude faisant le bilan de la présente entente. «Le rapport de cette étude n'est pas tout à fait complété, souligne le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Mais à la réunion, on veut faire ressortir les points les plus importants et en discuter avec les personnes présentes. On veut se questionner sur le rôle de la SFM ou encore revoir les paramètres du processus de l'Entente.»



Archives La Liberté

Gilbert Sabourin: «La communauté a l'occasion de pouvoir se prononcer elle-même sur les comment et les combien.»

Pour Gilbert Sabourin, coprésident sortant du comité-conjoint, l'Entente Canada-communauté représente pour les Franco-Manitobains une occasion «de mieux se prendre en charge». «Avant, c'était Patrimoine Canada qui décidait pour nous les sommes qui allaient être allouées aux organismes. Maintenant, c'est un mécanisme qu'on peut s'approprier. La communauté a l'occasion de pouvoir se prononcer elle-même sur les comment et les combien.»

Ce point de vue, bien qu'il soit partagé par plusieurs, ne fait toutefois pas l'unanimité. Guy Jourdain, directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, pense plutôt que le gouvernement a trouvé une façon habile de semer la mésentente dans la communauté. «Le gouvernement savait qu'il y aurait moins d'argent et que ça ferait des mécontents, explique-t-il. L'Entente, c'était une façon pour lui de se débarrasser d'une patate chaude. Maintenant, ce n'est pas le gouvernement qui prend l'odieux des compressions mais les représentants de la communauté.»

Pour sa part, la SFM sait que sa présence au comité-conjoint est contestée par plusieurs. «La chose la plus importante, mentionne Daniel Boucher, c'est la transparence. Si les gens ont l'impression que le processus n'est pas juste, il faut le rendre juste. Il faut que les gens se sentent à l'aise avec ça. À la SFM, on est prêt à prendre du recul et à faire les choses autrement.»

La présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal, indique pour sa part qu'il faut avant tout redéfinir le mandat de la SFM dans le processus avant d'accepter tout de go qu'elle soit à nouveau la négociatrice de la nouvelle entente. «Il faut se demander ce qu'est la SFM. Est-elle le bras droit de Patrimoine Canada? la représentante de la communauté? un organisme au même titre que les autres?»

Pour Louis Chagnon de Patrimoine Canada et Gilbert Sabourin, le rôle de la SFM comme négociatrice ne fait pas de doute et sa présence au sein du comité-conjoint ne cause pas de problème. «Quel organisme dans la communauté détient le plus d'information sur tous les dossiers?, lance Gilbert Sabourin. La SFM est notre bras politique, servons-nous-en.»

Comment mieux définir les priorités?

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, le principe de l'Entente est là pour rester. D'après Daniel Boucher de la SFM, la communauté doit maintenant se rassembler davantage et développer un plan stratégique qui faciliterait la distribution des sommes tout en asssurant une certaine acceptation générale des décisions. «Le centre de la démarche, ce sont les priorités. Il faut peut-être revoir comment on élabore ces priorités par rapport à un plan de développement global.»

D'après Louis Chagnon, représentant de Patrimoine Canada et coprésident du comité-conjoint, une vision plus globale, précise et stratégique de la communauté permettrait au comité de répondre davantage aux attentes. «Les priorités qu'on a maintenant sont très larges, soutient-il; elles sont trop flexibles.»

Du côté des organismes, on croit également qu'une meilleure définition des priorités serait préférable, mais pour d'autres raisons: 1) éliminer l'incertitude du financement d'année en année et 2) assurer que les décisions sont prises en fonction des intérêts de la communauté et non pas d'après les points de vue d'une poignée d'individus.

C'est entre autres l'opinion de la Société historique de Saint-Boniface qui craint pour le futur fonctionnement du Centre du patrimoine, dont la construction devrait se terminer au printemps 1998. «Lors des premières négociations de l'Entente, on a reçu une assurance verbale qu'on recevrait au moins 60 000 $ par année pour le fonctionnement du Centre, explique le président, Henri Grimard. Maintenant, on reçoit de l'argent sur la base des projets ponctuels et aucun budget de fonctionnement. Il y a quelques années, la communauté avait décidé que l'Entre-temps des Franco-Manitobaines et le Centre du patrimoine étaient des priorités #1. Ensuite, le patrimoine est devenu une priorité parmi une douzaine d'autres. S'il n'y a pas un engagement plus ferme et à long terme de Patrimoine Canada et de la communauté, on va avoir un bel édifice et aucun budget pour les activités.»

Pour des organismes un peu plus petit et un peu plus loin des grandes priorités et du noyau politique de la communauté, le processus de décision est particulièrement frustrant. C'est entre autres le cas de l'Association des scouts et guides francophones dont la subvention est passée de 20 000 $ il y a quelques années à 2 500 $ pour l'année 1997-1998. L'organisme s'est même fait dire de ne compter sur aucune subvention l'année prochaine.

«On se sent abandonnés par le processus, souligne la commissaire provinciale des Scouts et guides, Diane Samardzija. À cause de ça, on a dû couper le travail d'une coordonnatrice. C'est très frustrant parce que le travail retombe sur le dos des bénévoles. Ils veulent que notre formation se fasse avec le Conseil jeunesse provincial mais notre clientèle, notre mandat et nos programmes sont loin d'être les mêmes! Si on n'offre rien à nos jeunes francophone d'aujourd'hui, on n'aura tout simplement pas d'adultes francophones demain.»

L'interministériel, un travail de longue haleine

L'Entente Canada-communauté a été mise en vigueur pour la première fois en 1994. Cette année-là, la Société franco-manitobaine (SFM), en tant que représentante de la communauté, signait cette entente qui allouait 10,6 millions $ pour financer les projets de la communauté pendant les cinq prochaines années, une somme considérée peu élevée comparativement aux besoins manifestés par les organismes. Pour tenter de les rassurer, le ministère du Patrimoine canadien a misé sur l'application de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, qui oblige les autres ministères à considérer la minorité francophone dans leur planification. Trois ans plus tard, les Franco-Manitobains peuvent-ils dire que l'interministériel a vraiment répondu à leurs attentes?

«Avec l'interministériel, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, on s'attendait à pouvoir aller chercher ailleurs l'argent qu'on a eu en moins avec Patrimoine Canada. Ça n'a pas été aussi simple et ç'a cause de grandes frustrations.»

À l'exception d'une entente plutôt prolifique avec le ministere des Ressources humaines, les organismes ont en effet eu quelques difficultés à qualifier leurs projets selon les critères d'admissibilité des programmes des différents ministères. Ces programmes, conçus au départ pour des groupes de la majorité, ne tiennent pas compte des particularités de la minorité francophone.

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a été l'un des organismes à tenter l'expérience du «goultre interministériel». «On a dépensé teilement d'énergie pour que notre projet soit accepté que, même si on a reçu l'argent, on se retrouve presque les mains vides. Autrement dit, ça nous a coûté presque aussi cher en temps et en énergie!», souligne la présidente Diane Dornez-Laxdal, un peu frustrée du desengagement de Patrimoine Canada envers ses responsabilités.

A la suite de ces complications, le ministère du Patrimoine embauchait, il y a un an, une personne responsable de mettre en contact les différents ministères et les membres de la communauté francophone et ce, pour le Manitoba et la Saskatchewan. Après avoir passé beaucoup de temps à sensibiliser les ministères aux besoins de la minorité et à leurs obligations selon l'article 41, Maria Chaput croit qu'il existe maintenant un bon potentiel pour les francophones.



Archives La Liberte

Maria Chaput: «Plus d'ouverture de la part des ministères.»

«La communauté est partie avec des attentes très élevées, fait-elle remarquer. Les gens voyaient ça comme une chance d'aller chercher leur manque à gagner. Pour les ministères, c'était pas naturel d'avoir à intégrer les besoins de la minorité dans leur plan, mais je m'aperçois qu'il y a maintenant une certaine ouverture d'esprit de leur part.»

Maria Chaput ajoute cependant que la communauté «doit aussi faire son bout de chemin». «Les Franco-Manitobains vont dire que l'interministériel ne marche pas, c'est certain. Mais il faut aussi qu'ils changent leur approche. Les ministères offrent beaucoup de services et il faut savoir les utiliser. La communauté doit se donner une meilleure stratégie.»

Que dire des partenariats?

La rationalisation de l'enveloppe budgétaire et la démarche générale de l'Entente Canada-communauté devaient inciter les organismes à travailler davantage en collaboration les uns avec les autres. C'était du moins un objectif que visent et encouragent les membres du comité-conjoint depuis les débuts de l'Entente. Qu'en est-il au juste de ces partenariats?

«C'est important pour éviter les dédoublements et améliorer la communication entre les organismes, estime la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, Diane Dornez-Laxdal. Mais c'est pas nécessairement ça qui va nous faire sauver de l'argent.»

«C'est un beau concept très intéressant mais ça nous a trop souvent été vendu comme une solution miracle», ajoute pour sa part le président de la Société historique de Saint-Boniface, Henri Grimard.

Le mot partenariat laisse toutefois un goût amer dans la bouche de Roxanne Dupuis, la présidente du Conseil jeunesse provincial qui s'est associé récemment avec le 100 Nons. «Nous, on trouve que c'est une excellente idée. Ça faisait même un petit bout de temps qu'on y pensait. Mais on a fait ce qu'ils nous ont dit de faire et on s'est fait couper. D'autres aussi l'ont fait, mais au moins, ils se sont fait récompenser.»

Depuis son association avec le 100 Nons, le CJP a reçu 20 000 $ en moins dans son budget de fonctionnement.

Jour du Souvenir
le mardi 11 novembre 1997

Conformément aux suggestions d'associations d'anciens combattants, de consommateurs, d'employés et de propriétaires d'entreprises, des modifications ont été apportées à la *Loi sur le jour du Souvenir*.

Au moyen des modifications, on veut insister sur le fait que le Jour du Souvenir n'est pas un congé mais une journée pour rendre hommage aux Manitobains et aux Canadiens qui ont combattu pendant les guerres et les conflits internationaux.

À compter du Jour du Souvenir de cette année, les établissements de détail ou de services ne pourront être ouverts **QU'AVANT** 9 heures et **QU'APRÈS** 13 heures.

Établissements de détail ou de services autorisés à ouvrir toute la journée :

- hôpitaux, services de police, d'incendie et de sécurité;
- services d'urgence pour les appareils de chauffage et d'éclairage et les réseaux d'alimentation en eau, en électricité et en gaz;
- hôtels, restaurants et établissements dont l'exploitation est ininterrompue;
- services de transport par train, par avion et par véhicule automobile;
- services de garde d'enfants et de soins à domicile;
- établissements qui sont responsables de produits périssables ou d'animaux vivants;
- établissements qui offrent des services commémoratifs ou religieux.

Le personnel qui travaille le Jour du Souvenir bénéficie des mêmes droits que s'il travaillait un jour férié, conformément à la *Loi sur les normes d'emploi*.

Le personnel d'un établissement de détail a le droit de refuser de travailler le Jour du Souvenir, tout comme le dimanche.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU BUREAU SUIVANT :
Direction des normes d'emploi
Winnipeg : 945-3352
Numéro sans frais à l'extérieur de Winnipeg : 1 800 821-4307
Internet : http//www.gov.mb.ca/labour/standards

Travail Manitoba
Direction des normes d'emploi



Ateliers d'informatique pour 55 ans et plus

Des aînés branchés

Il n'est jamais trop tard pour apprendre à "surfer", c'est du moins ce que prétend la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) qui organise, en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), une série de trois ateliers d'informatique destinés aux 55 ans et plus.

«Les aînés ont déjà exprimé le désir de faire autre chose que de jouer aux cartes, explique la coordonnatrice de la FAFM, Josée Desjardins. Ils entendent parler des ordinateurs à travers leurs petits-enfants. Mais ça reste très mystérieux pour eux.»

Apprendre à se servir d'Internet ou du courrier électronique leur permettrait de passer plus de temps avec leurs petits-enfants, croit la coordonnatrice de la division de l'éducation permanente au CUSB, Jacqueline Fortier-Silva. «Nos longs hivers forcent plusieurs personnes à rester chez elles une grande partie de l'année. Internet peut leur permettre de voyager sans jamais quitter l'appartement. Le courrier électronique permet aux aînés de garder le contact avec les membres de leur famille qui habitent dans une autre province ou une autre ville. C'est même moins cher que le téléphone! Savoir utiliser un ordinateur va aussi rapprocher l'aîné du reste de sa famille en lui permettant de prendre part aux discussions. Ça, ça fait des miracles pour l'estime de soi.»

Limitées à 12 personnes, les classes prendront en considération les besoins particuliers des aînés, continue Jacqueline Fortier-Silva. «Peu importe l'âge, l'informatique est toujours un peu intimidante lorsqu'on l'aborde pour la première fois. C'est une nouvelle technologie avec son vocabulaire propre et où les choses se passent très vite. C'est facile d'effacer un dossier par erreur en appuyant sur le mauvais bouton. On va donc adapter l'enseignement de la matière pour la rendre plus accessible aux aînés. On va grossir les caractères sur l'écran pour qu'ils soient plus lisibles et expliquer le clavier et l'emplacement des lettres.»

Les ateliers offerts entre 10 h et 11 h au local 3096 du CUSB sont:

• *Introduction à l'informatique*, les mardis et jeudis du 4 au 25 novembre. Coût: 24 $ pour les membres de la FAFM; 30 $ pour les non-membres.

• *Internet*, le 27 novembre et les 2 et 4 décembre. Coût: 12 $ membres; 15 $ non-membres.

• *Courrier électronique*, les 9, 11 et 16 décembre. Coût: 12 $ pour les membres.

Renseignements et inscription: 235-4446.

Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du CCFM: ***Damien Lussier*** le 31 octobre et Patrick Lussier les 6 et 7 novembre à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***Richard Gillis*** le 4 novembre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ Les 1er et 2 novembre, ***L'Offrande Musicale*** présente ***Chez les Bach***. Billets: 18 $ (284-7554). ❖ La première ***Soirée sans nom*** de la saison aura lieu le 7 novembre à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Entrée: 2 $, membres et 3 $ grand public (237-8947). ❖ Le 15 novembre à 20 h à la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg: ***Kinloch's Celtic Fantasy***. Billets: 15 $ (786-9000). ❖ Le festival Folk présente ***Martin Sexton*** le 18 novembre à 20 h au centre culturel West End. Admission: 15 $ (780-3333). ❖ Le 21 novembre, soyez de la partie pour le ***concert de Noël de l'auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface*** présenté à 19 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface. Billets: 10 $ disponibles à la boutique de l'hôpital. ❖ Au programme de ***Virtuosi Concerts*** le 23 novembre à 20 h: ***Steven Dann & Guests*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000).

THÉÂTRE

❖ À ne pas manquer! La dixième édition du ***Théâtre des aînés*** se déroule les 6, 7 et 8 novembre au Centre culturel franco-manitobain. Billets: 10 $ (233-8972). ❖ MTC Mainstage (174, avenue Market) vous offre ***A Perfect Ganesh*** de Terrence McNally jusqu'au 8 novembre tandis que MTC Warehouse présente ***Quills*** du 5 au 22 novembre (942-6537). ❖ Le Manitoba Theatre for Young People présente ***The Potato People*** du 7 au 16 novembre au Gas Station Theatre (angle River et Osborne) (947-0394). ❖ Au Cercle Molière: ***L'Homme aux trésors*** de Marie-Louise Nadeau du 11 au 29 novembre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ (233-8972). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***The Little Mermaid*** du 17 au 23 novembre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581). ❖ Le Winnipeg Jewish Theatre présente ***Anne Frank & Me*** du 20 au 30 novembre au Asper Jewish Community Campus, 123, rue Doncaster (477-7178). ❖ Les Chiens de Soleil présenteront la pièce ***Huis Clos*** le 29 novembre à 20 h ***au Club Jovial de Sainte-Anne***. Réservez vos places au plus vite. Les sièges sont limités! (422-9599).

DANSE

❖ L'ensemble de danse ukrainienne ***Rusalka*** célèbre son 35e anniversaire les 29 et 30 novembre au théâtre Pantages Playhouse. Billets: 12 $ (780-3333).

OPÉRA

❖ L'Opéra du Manitoba présente ***Don Pasquale*** de Gaetano Donizetti les 15, 18 et 21 novembre à la salle du centenaire (957-7842).

EXPOSITIONS

❖ Découvrez les œuvres d'***Ed Bartram*** à The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton) jusqu'au 8 novembre. Également au programme: ***Cape Dorset, The Print Collection*** (943-2734).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Sixième édition de Cinémental

Plein la vue

Des comédies, des drames, des films à suspense et du cinéma fantastique, en tout ce sont 19 longs métrages et 15 courts métrages que vous propose cette année Cinémental, qui se tient du 4 au 9 novembre à la Cinémathèque de Winnipeg (110, rue Arthur).



Photo: Philippe Bossé

Marie-Lise Pilote dans *L'Homme idéal* prendra l'affiche de Cinémental le 7 novembre à 19 h 30.

Le Festival de films francophones au Manitoba, qui en est à sa sixième édition, s'est donné encore une fois le mandat d'en mettre plein la vue aux amateurs de cinéma francophone. Outre les projections à la Cinémathèque, les amateurs de film francophone sont invités à participer aux "midis cappucinés" tous les midis au Café Internet (200B, boulevard Provencher). Une projection spéciale du film *Le Jaguar* est par ailleurs prévue pour le 5 novembre à Somerset.

«Nous avons encore plus de films sous-titrés en anglais que par les années passées, indique le président Marc-François Tremblay. Ce qui devrait plaire aux francophiles qui ont démontré dans le passé un intérêt pour le cinéma français.» Mais, précise-t-il, un film sous-titré coûte cher, jusqu'à 1 000 $ la copie, ce qui est énorme sur un budget total de 35 000 $.

Autre changement cette année: la programmation scolaire habituellement organisée en parallèle avec Cinémental a été reportée au mois de mars 1998. «Nous préparons quelque chose de très intéressant en collaboration avec le festival Freeze Frame qui a déjà une section francophone. Je crois que ça va attirer l'attention de bien des gens.»

Deux films familiaux sont cependant à l'affiche. Il s'agit de la comédie d'aventure *Le Jaguar* (8 novembre à 14 h), avec Patrick Bruel et Jean Reno et de *La Vengeance de la dame en noir* (9 novembre à 14 h) qui est la suite de *L'Assassin jouait du trombone*. «Les films famille attirent toujours pas mal de monde, explique Marc-François Tremblay. L'an dernier, le film d'Astérix avait fait salle comble!»

Comme l'indique Marc-François Tremblay, l'édition 1997 de Cinémental se distingue par la variété des films présentés. «Nous avons une bonne représentation des films québécois et aussi plusieurs films importants comme, par exemple, *La Conciergerie* (7 novembre à 21 h 30) qui vient tout juste de sortir en salle à Montréal. Ça a vraiment été un tour de force pour l'obtenir.»

Également au programme notons: *Le Huitième jour* (4 novembre à 19 h 30), qui a mérité à Daniel Auteuil le Prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes 1996; *Cosmos* (4 novembre 21 h 30), gagnant du Grand Prix de Quinzaine des réalisateurs de Cannes en 1997 et du Prix international des cinémas d'art et d'essai; et *Ridicule* (9 novembre à 21 h 30), récipiendaire du César 1997 du meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur décor et des meilleurs costumes. *Ridicule* est aussi en nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger de 1997.

Associé depuis deux ans avec la Cinémathèque québécoise, Cinémental a également pu obtenir une copie sous-titrée de *Requiem pour un beau sans cœur* (un film de Robert Morin mettant en vedette Gildor Roy et présenté le 7 novembre à minuit).

«Nous en sommes à la deuxième année d'une entente de trois ans avec la Cinémathèque québécoise, rappelle Marc-François Tremblay. Nous faisons les demandes de subvention (il faut compter entre 4 000 $ et 5 000 $ pour sous-titrer un film) et nous participons à la sélection des films que la Cinémathèque fait sous-titrer en anglais. Le film appartient à la Cinémathèque québécoise qui nous le prête et qui est ensuite en mesure de le faire tourner dans d'autres festivals au Canada anglais et aux États-Unis. *Requiem pour un beau sans cœur* est notre première collaboration, mais d'autres suivront bientôt.»

La traditionnelle nuit du cinéma recèle elle aussi de belles surprises. Dédiée à l'ancien président de Cinémental, Germain Massicotte, la nuit du cinéma rend cette année hommage à Marcello Mastroianni. Le samedi à 19 h 30, le départ est lancé avec *Les Voleurs* (Catherine Deneuve et Daniel Auteuil). «Catherine a été l'épouse de Marcello et leur fille, Chiara, joue avec son père dans le deuxième film, *Trois vies et une seule mort*», indique Marc-François Tremblay. À minuit, on continue avec la comédie *La Comtesse de Baton Rouge*. Le style du réalisateur André Forcier se rapproche beaucoup de celui de Federico Fellini qui a longtemps travaillé avec Mastroianni. Enfin, aux petites heures du matin, le cinéphile sera comblé avec *Karmina* (avec Isabelle Cyr, Robert Brouillette, France Castel et Gildor Roy).

Le programme et les billets (au coût de 5 $ pour les adultes, 4 $ pour les étudiants et de 2,50 $ pour l'âge d'or et les enfants de 12 ans et moins), sont en vente au Centre culturel franco-manitobain et à la librairie McNally Robinson (Place Portage ou Grand Park). Renseignements: 233-8972 ou sur le tout nouveau site web: www.gatewest.net/cinemental (en activité dès les prochains jours).

Anie CLOUTIER

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

Le **Togo** est aux prises avec des tensions politiques très difficiles qui ont des conséquences importantes sur les droits de la personne. Plusieurs violations des droits humains au Togo ont d'ailleurs été rapportées par Amnistie Internationale dans son rapport de 1996. Des personnes sont assassinées pour leurs opinions politiques, la liberté de la presse n'est pas respectée, des personnes sont emprisonnées sans enquête et procès, etc. Des organisations travaillent à sensibiliser des pays comme le Canada à intervenir pour améliorer les conditions de vie des Togolais. Plusieurs observateurs espèrent que les élections prévues pour 1998 apporteront des changements positifs au Togo, à commencer par un processus d'élection démocratique. Le contexte politique actuel fait en sorte que très peu d'organismes de coopération canadiens sont encore en poste au Togo. Ceux qui sont restés aident entre autres les femmes togolaises.



Depuis la afin des années 1980, le **Niger** est plongé dans une crise économique majeure. Le Niger, qui tire en grande partie ses revenus de l'extraction d'uranium, a énormément souffert de la chute dramatique de la valeur de ce produit sur le marché mondial. La situation du pays est aggravée par l'interruption du processus démocratique: depuis un coup d'État survenu en janvier 1996, le pays est entre les mains d'un régime militaire.

Un accroissement démographique rapide, une lente croissance des secteurs de pointe, la dégradation de l'environnement et un faible taux de scolarisation viennent s'ajouter aux problèmes d'un des pays les plus pauvres de la planète. Plusieurs organismes canadiens continuent d'y apporter leur aide.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale *diffusée sur les ondes d'Envol 91 les lundis et mercredis à 17 h 30. Les émissions sur le Togo (3 novembre) et le Niger (5 novembre) ont été réalisées par des jeunes de Saulnierville, en Nouvelle-Écosse.*

George Sand

En paroles et en gestes

Aurore Dupin, baronne Dudevant, dite George Sand a fait couler beaucoup d'encre. Dans le Paris du XIXe, elle s'est fait connaître pour ses aventures avec Alfred de Musset et Chopin, son port du pantalon, son penchant pour le cigare ainsi que ses idées féministes et humanitaires.

Plus de 120 ans après sa mort, l'Alliance française a choisi de présenter une conférence et une pièce de théâtre sur ce personnage, auteure de plus de 60 romans et dont la correspondance est évaluée à 20 000 lettres. La conférence, intitulée *Le cas George Sand*, se tient le 3 novembre à 19 h 30 aux bureaux de l'Alliance (934, avenue Corydon). La pièce, *Sand, prénommée George*, sera présentée le 10 novembre à 20 h au Collège universitaire de Saint-Boniface. (1)

«Ma présentation est le hors-d'œuvre et la pièce est le plat principal, lance la conférencière et professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Winnipeg, Carol Harvey. George Sand est un personnage complexe qui tenait fermement à sa liberté personnelle et qui a mené une vie totalement scandaleuse pour l'époque. Elle a quitté son mari pour s'attacher à un certain Jules Sandeau dont elle a d'ailleurs gardé le nom. Elle a eu des liaisons amoureuses avec Alfred de Musset et Chopin. On dit d'elle qu'elle est le prototype de la femme moderne.»



Photo: Gracieuseté Pierrette Dupoyer

Pierrette Dupoyet: «Mes spectacles sont toujours des *One woman show* accompagnés de musique. Une personne et quelques valises, ça voyage n'importe où, même au Manitoba!»

Le caractère scandaleux du personnage a certes retenu l'attention de ses contemporains et continue aujourd'hui de faire couler l'encre. Mais pour l'auteure de la pièce *Sand, prénommée George*, Pierrette Dupoyet, cet aspect ne constitue en rien l'essentiel de l'héritage de George Sand. «Je ne m'attache pas à la caricature de la femme habillée en homme, explique-t-elle. Je présente George Sand en jupe plutôt qu'en pantalons et dans une serre, entourée de plantes et de cages à oiseaux. Je ne mets pas l'accent sur ses écrits (elle disait elle-même qu'ils ne sont pas essentiels à la littérature française), mais sur sa façon de vivre. Sur son esprit généreux, novateur et énergique qui a pavé le chemin pour les femmes d'aujourd'hui.»

Auteure et metteure en scène, Pierrette Dupoyet est aussi comédienne globe-trotteuse. Crée pour le festival d'Avignon, la pièce a depuis fait le tour du monde. «Je l'ai jouée dans des pays en guerre, dans des prisons pour femmes, au Rwanda pendant la guerre civile, chez les cannibales et les pygmées. Mes spectacles sont toujours des *One woman show* accompagnés de musique. Une personne et quelques valises, ça voyage n'importe où, même au Manitoba!»

Adepte du théâtre engagé, Pierrette Dupoyet a une prédisposition pour les grandes causes sociales comme la dignité humaine, l'injustice, l'amour ou la tolérance et pour les personnages historiques, comme Dreyfus, Maupassant ou Giono. «Quand quelque chose ou quelqu'un me passionne, je le monte. J'ai eu un véritable coup de cœur pour George Sand. C'est un spectacle qui a pris un an à monter. J'ai tout lu d'elle et sur elle. J'ai visité sa maison et assisté à toutes les conférences à son sujet. Je me suis véritablement immergée dans le personnage.»

George Sand, rappelle-t-elle, a reçu à sa table des figures aussi importantes que Litz, Delacroix, Dumas, Hugo et Balzac. «Elle devait dégager une lumière extraordinaire pour attirer ces gens autour d'elle. Elle était une grande passionnée, mais n'a jamais su gérer l'amour de ses enfants. Elle a repoussé son fils en l'aimant trop et sa fille en ne l'aimant pas assez. La pièce brasse d'ailleurs beaucoup de choses au niveau maternel.»

Anie CLOUTIER

(1) Admission: 12 $ (10 $ pour les membres de l'Alliance française) et 8 $ étudiants et âge d'or. Renseignements: 477-1515.

Un autre prix pour Étienne Gaboury

Un abri pour la musique et les tornades

La firme du célèbre architecte Étienne Gaboury a reçu récemment un prix d'excellence pour son projet de salle de spectacle située au Jardin international de la paix. Le prix a été remis par le chapitre du Dakota du Nord de l'Institut américain des architectes.

«C'est toujours très réconfortant de recevoir des accolades, indique l'architecte. Mais quand ça vient des pairs, ça ajoute une autre dimension. Ce sont des gens du métier et ils sont souvent les juges très sévères. C'est une reconnaissance qui fait très plaisir.»

Le projet réalisé par la firme Gaboury Associés Architectes comprend en fait l'aménagement complet du camp musical et sportif du Jardin de la paix qui se trouve à cheval sur la ligne canado-américaine à la hauteur du Manitoba et du Dakota du Nord. Les architectes ont complété l'aménagement paysager du camp, la construction de résidences pour 1 000 élèves et de la salle de spectacle primée.

D'après Étienne Gaboury, le principal défi était d'assurer une acoustique de qualité étant donné que les spectacles qui y sont présentés sont principalement musicaux. «L'acoustique était le plus important, souligne-t-il, mais il y avait aussi le côté fonctionnel et esthétique qui ont sûrement contribué au prix.»

La salle de spectacle peut accueillir 500 personnes et a également la particularité d'avoir un sous-sol construit en forme de voûte pour la protection contre les tornades.

Carole THIBEAULT

Noël chez nous

Les artistes manitobains s'unissent pour l'Hôpital

C'est avec l'aide d'artistes aussi renommés que Carol Shield, Gérald Laroche, Édith Butler, Daniel Lavoie et bien d'autres que la saison des Fêtes se mettra en branle le 21 novembre à la cathédrale de Saint-Boniface. L'Auxiliaire de l'Hôpital général de Saint-Boniface lance en effet son tout nouveau disque de charité intitulé *Noël chez nous* dans le cadre d'un concert qui réunira quelques-uns des artistes qui ont participé à son enregistrement.

«On m'a approché pour réaliser cet album il y a plus d'un an, raconte le coordonnateur du projet, Léo Dufault. J'ai accepté de le faire parce que je trouve que c'est une cause importante. Je suis né à l'Hôpital de Saint-Boniface; mon père y a travaillé toute sa vie....»

Bien connu dans le milieu musical et artistique pour ses réalisations antérieures, Léo Dufault a réussi un tour de force en réunissant sur un même album 18 artistes ou groupes de renom: Gérald Paquin, les Wyrd Sisters, Daniel Lavoie, Loreena McKennitt, Marcel Soulodre, Chantal Kreviasuk, Crash Test Dummies, Bandaline, Tom Jackson, Édith Butler, Fred Penner, Gisèle Fredette, Daniel Koulack, Saxology Canada, Walle Larson, Laurent Roy, Carol Shields et Monique Leyrac.

«Le plus beau, indique Léo Dufault, c'est que sur les 18 artistes, il y en a 14 qui ont fait du matériel neuf. Et le plus important, c'est que tous ont accepté de donner leur temps et leur matériel gratuitement. C'était d'ailleurs la règle #1 pour réaliser le projet.»

L'album comprend donc des



Ce nouveau disque d'artistes manitobains ne serait pas complet sans la pochette qui a été dessinée par Réal Bérard.

chants et musiques de Noël interprétés en français, en anglais, en langue autochtone ainsi que de l'instrumental. Le réalisateur mentionne entre autres la performance de Gérald Paquin qui chante *Aja Apinotci Jesus*, la version autochtone de *Il est né le divin enfant*. Il souligne également la contribution de Monique Leyrac, qui s'est plu à lire un extrait de *Ces enfants de ma vie* de Gabrielle Roy sur une musique de Gérald Laroche. En tout, chanteurs, musiciens et techniciens compris, Léo Dufault estime que près d'une centaine de personnes ont participé au projet.

Le concert du 21 novembre a donc pour but de lancer officiellement l'album *Noël chez nous*. En tout, 6 000 disques compacts et 2 000 cassettes seront mis sur le marché, ce qui rapportera au-dessus de 90 000 $ à l'Auxiliaire de l'Hôpital général de Saint-Boniface, indique l'organisateur du concert, Georges Druwe. «L'argent va servir à payer les coûts de modernisation du Service de cardiologie», souligne le vice-président du groupe bénévole.

Le public pourra donc avoir un avant-goût de ce qu'ils découvriront sur le nouvel album. Neuf des artistes engagés dans le projet participeront au concert, soit: Gisèle Fredette, chant classique; Fred Penner, animateur bien connu; Gérald Paquin, chant pop; Saxology, joueurs de saxophones; Bandaline, chant traditionnel; Walle Larson, joueur émérite de saxophone; Marcel Soulodre, chanteur rock; Laurent Roy, guitariste; Carol Shields, auteure bien connue; Bramwell Tovey, mæstro de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Les artistes présenteront la performance tirée de l'enregistrement ainsi qu'une autre sélection. (1)

Carole THIBEAULT

(1) Le spectacle débute 19 h 30. Les billets sont en vente au coût de 10$ à la Boutique de l'hôpital, au bureau du presbytère de la paroisse Cathédrale, à la Fondation du cœur et dans les librairies McNally Robinson.

ACFM

Les comités culturels se rencontrent

Des francophones d'un peu partout au Manitoba se sont réunis récemment à Sainte-Rose-du-Lac dans le cadre de la réunion générale annuelle de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM). Cette association a pour rôle de chapeauter et de mettre en contact les comités culturels présents dans 21 villages de la province.

Le directeur de l'ACFM, Alain Boucher, explique que les représentants des comités ont profité de leur rencontre pour discuter des affaires courantes de l'association ainsi que pour travailler à leur programmation future.

Ils ont également élu les membres du conseil exécutif qui se compose comme suit: Guy Laroche d'Otterburne (président, termine un mandat de deux ans), François Dornez de Sainte-Geneviève (vice-président), Victor Dumesnil de Sainte-Agathe (trésorier), Agathe Lacroix de Lorette (secrétaire, termine un mandat de deux ans), France Tremblay de Saint-Léon (représentante de l'Ouest). Le représentant de la région de l'Est est encore à déterminer.

C. T.

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 novembre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en direct
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Seinfeld
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
La Série des aventures (M)
Chassé-Croisé (Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà-La Loi du silence
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
23h57 La Politique provinciale
0h05 Découverte
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Projet Arrow
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h51 Cinéma: **Pas de printemps pour Marnie.** *É.-U. 1964. Drame psychologique.*
2h25 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Vues d'ici
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Le Mystère von Bulow.** *É.-U. 1990. Drame de mœurs. Le très riche comte Claus von Bulow est condamné pour avoir tenté d'assassiner sa femme. Il porte sa cause en appel et retient les services d'un avocat astucieux, qui réussit à le faire acquitter.*
2h10 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Au-delà du miroir
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Premières Nations
19h00 L'Horloge de Pandora
20h00 Jamais sans amour: Le Piège
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Aspen Extreme.** *É.-U. 1993. Drame. Trouvant la vie au Michigan plutôt morne, deux jeunes hommes se rendent à la station de ski d'Aspen, au Colorado, où ils décrochent un emploi de moniteur.*
2h15 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan Destin
➤ 12h00 Cinéma: **Black Beauty.** *É.-U.. 1994.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Ma vie pour les animaux
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 LeTéléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-sélection: **L'Avocat du diable** *É.-U. 1993. Drame policier. Une avocate ambitieuse prend en charge la défense d'un séducteur accusé du meurtre de sa femme. Petit à petit, elle en vient à présumer qu'il est vraiment l'assassin et que sa propre vie est en danger.*
1h00 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h50 Histoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Gaspard le gardien du parc
8h30 La Bande à Picsou
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Zap
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Juste pour rire... cette semaine
20h00 Les Beaux Dimanches: ***Spectrum en fête***
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Les Grands Reportages du Point – L'Obésité: une question de santé, une question de société***
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné-club: **La Voie Lactée.** *Fr.-Ital. 1969. Comédie dramatique. Deux pèlerins plutôt clochards font route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Sur leur chemin, ils rencontrent d'étranges personnages et traversent plusieurs époques.*
1h30 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Chambres en ville III (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le Match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info Karonana
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Info Karonana
23h16 Infopublicité
23h46 Info National média
1h46 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Diva
20h00 Paparazzi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Infopublicité
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Le bon fils.** *Am. 1993. Drame. À l'occasion d'un séjour chez un oncle, un garçon découvre que son cousin est un enfant diabolique.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Au Nom du père et du fils
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonana
23h19 Infopublicité
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end. **Denis la petite peste.** *Am. 1993. Comédie. Un vieux retraité est le souffre-douleur d'un gamin du voisinage qui accumule sans le vouloir catastrophe sur catastrophe.*
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Les aventures de bébé.** *Am. 1995. Comédie. Un bébé fausse compagnie à ses trois ineptes kidnappeurs et vit diverses aventures périlleuses dans une grande ville.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Chute libre.** *Am. 1995. Drame de mœurs. Un adolescent doué pour le basketball et la poésie connaît la déchéance après s'être mis à consommer de la drogue.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA Sports
➤ 22h27 Ciné-lune: **Un baiser avant de mourir.** *G.-B. 1991. Drame policier. Une jeune femme de famille riche en vient à craindre pour sa vie quand elle découvre que son mari est un arriviste aux intentions malveillantes.*
0h27 Info Karonana
0h42 Info National média
2h42 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire
11h30 Infopublicité
13h00 Bugs Bunny
13h30 Magie sur glace Banque Royale Skate America
➤ 15h30 Ciné week-end. **Loin de la maison: L'aventure.** *Am. 1994. Film d'aventures. Suite à une violente tempête, un adolescent échoue sur une île déserte en compagnie de son fidèle labrador.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Apollo 13.** *Am. 1995. Drame historique. Suite à une explosion dans leur capsule, trois astronautes doivent redoubler d'ingéniosité pour parvenir à ramener leur fusée sur Terre.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Vins et fromages
23h49 Info National média
2h19 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 9 novembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, à Saint-Jacques, au Nouveau-Brunswick, par Rino Thériault, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les pays du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
L'hebdo (V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
9h30 Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Les pays du Québec (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le Kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 La télé des FrancoFolies (Me)
Savoir plus santé (J)
Marcel Dubé : aimer, écrire (V)
13h30 La vie d'artiste (Me)
13h35 Jardins et loisirs (L)
14h00 Journal de TV5
14h27 Le grand jeu TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Sandra princesse rebelle
20h00 Évasion
20h30 L'hebdo
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h45 Concert à Saint-Séverin
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Les pieds sur l'herbe
2h45 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 La télé des FrancoFolies au Casino de Montréal
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Sandra princesse rebelle
1h15 Bonjour cinéma
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h05 À bon entendeur
20h30 Savoir plus santé
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des métiers
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 L'hebdo
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Marcel Dubé : aimer, écrire
20h00 Kléber
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Gala de clôture du Festival du film de Genève
23h30 Soir 3
0h00 Envoyé spécial
01h15 À bon entendeur
2h00 Panorama
2h30 Espace francophone
3h00 RFI

Vendredi

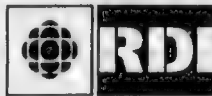
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & Co
21h00 Musique, musiques
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h45 Kléber
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 La méthode Victor
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Évasion
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Les dicos d'or : la dictée
18h00 Journal de France 2
18h30 Faites la fête
20h30 Les dicos dor : le corrigé
21h55 Journal belge
22h20 Bon week-end
23h15 Soir 3
23h30 Faxculture
0h15 Fais-en ton affaire
0h45 Drucker & co
1h15 Musique, musiques
1h45 Savoie plus santé
2h45 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Sindbad
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique classique
10h30 Mouvements
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Faut pas rêver
13h00 Courants d'art
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h30 Sous vos applaudissement
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Viva
22h45 Alice
23h15 Soir 3
23h30 Faites la fête
1h30 Outremers
2h30 7 jours en Afrique
2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 L'édition internationale
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Raison passion
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Scully RDI
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Le monde ce matin
5h30 Griffe
6h00 Le monde ce matin
6h30 Montréal en spectacle
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Au travail!
13h00 Enjeux
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à...
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Un Canadien à...
1h00 Info-nuit
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Bulletin de santé
5h00 Le monde ce matin
5h30 Temps d'affaires
6h00 La semaine verte
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Un Canadien à...
12h30 Impact
13h00 Courants du Pacifique
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Horizons francophones
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 La facture
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Le téléjournal
22h30 La facture
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Info-nuit
3h30 Horizons francophones
4h00 Bulletin de santé

À 13 ans, champion de karting

Roland Bernard espère devenir pilote professionel

Malgré son jeune âge, Roland Bernard a déjà enregistré une trentaine de victoires dans la catégorie karting, un petit bolide comme celui que le champion du monde de Formule un, Jacques Villeneuve, a piloté à ses débuts.



photo: Marc-Éric Bouchard

Roland Bernard: «C'est dommage que je ne puisse pratiquer la course durant l'hiver!»

Âgé de 13 ans, Roland Bernard est un passionné de vitesse. «J'aime le risque et j'ai toujours voulu pratiquer ce sport, mentionne-t-il. Je préfère les sports individuels. Quand je commets un erreur, je suis le seul à blâmer.»

La saison dernière, qui s'est terminée en août, Roland Bernard a remporté le championnat de la saison lors de la dernière course qui s'est déroulée à Warren au Minnesota. «Ce sport me permet de voyager et de visiter plusieurs villes des États-Unis, souligne-t-il. Les étés passent beaucoup trop vite, j'aimerais piloter durant toute l'année!»

Roland Bernard participe à des compétitions au Minnesota, au Dakota du Nord, au Dakota du Sud et à Winkler au Manitoba. Grâce à quelques commanditaires et à ses parents, Roland Bernard peut réaliser son rêve. «Ça nous coûte plus de 2 000 $ par année, précise le père du jeune pilote, Gérald Bernard. Si on compare ce sport avec le hockey, il n'y pas une grosse différence de coût.»

Gérald Bernard se rend compte que son fils a beaucoup de talent. «Roland est patient, et durant les courses, il attend le moment propice pour dépasser un adversaire, dit-il. Son sang froid m'impressionne vraiment. Si on réussit à trouver des commanditaires, Roland pourra se rendre loin.»

Le cheminement d'un pilote peut cependant être long avant qu'il ne se rende à la Formule Un, s'il s'y rend! Jacques Villeneuve, par exemple, a débuté en karting et a par la suite couru en Formule 3 000, avant d'essayer la Formule Indy, ce qui l'a mené à la Formule Un. Mais grâce à son nom de famille, Jacques Villeneuve a brûlé des étapes, dont la Formule Indy light et la Formule Atlantique.

Un coureur de talent doit en plus être associé à un commanditaire important comme Ferrari, Williams, Players, Rothman, Malboro ou Canadian Tire pour continuer à piloter parmi les meilleurs.

Si à 13 ans Roland Bernard n'en est pas là, il avoue cependant que le karting est une véritable passion. «J'aimerais piloter jusqu'à l'âge de 60 ans, dit-il en riant. C'est tellement un sport excitant que je veux en faire toute ma vie!»

Cette aventure dans le domaine de la course fait également plaisir à son père Gérald. «C'est notre seul enfant, il faut bien le gâter, ajoute-t-il. Même si je ne suis pas mécanicien, quand il a un problème mécanique, c'est moi qui doit résoudre les problèmes. Heureusement que nous avons une voiture très performante.»

Le bolide de Roland Bernard, qui a été acheté pour la somme de 1 200 $ à Toronto, est en effet très fiable. «Nous avons eu des problèmes avec notre premier kart, précise Gérald Bernard. Depuis qu'on a fait l'acquisition de cette nouvelle voiture, Roland accumule les victoires.»

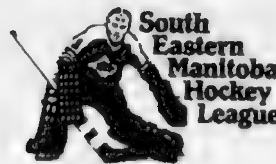
Étudiant au Springs Christian Academy de Winnipeg, Roland Bernard a comme idole les pilotes Terry Labonté (Nascar) et Jacques Villeuneuve (Formule Un). «Si Jacques Villeneuve a débuté dans la même catégorie que moi, je peux me fixer le même objectif que lui, dit-il. Ça coute pas cher de rêver et ça me motive à poursuivre mon rêve.»

Marc-Éric BOUCHARD

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





Un grand prix affriolant!
Des tirages toutes les semaines!
Un concours passionnant qui se déroulera sous vos yeux dans les pages de La Liberté, de novembre à la fin de février!
Tout ça pour 10 $ par participant!

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Montréal et d'assister à un match du Canadien!

Misez sur les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba qui devraient obtenir la meilleure fiche de saison. **Le ou la participante qui aura le mieux deviné méritera un grand prix d'une valeur de 3 000 $, comprenant:**

- *une paire de billets aller-retour Winnipeg-Montréal pour un séjour d'une fin de semaine à Montréal.*
- *une paire de billets d'une valeur de 230 $ pour assister à un match du Canadien au Centre Molson, avec visite guidée de l'entraîneur des gardiens de but du Canadien, Roland Melanson.*
- *Une chambre d'hôtel (deux nuits).*
- *Une paire de billets pour assister, au choix, à un spectacle ou à une pièce de théâtre.*
- *400 $ en argent de poche.*

L'annonce officielle du grand gagnant aura lieu à la fin de la saison régulière de hockey des ligues senior du Manitoba, le vendredi 6 mars 1998.

De plus, chaque semaine, *La Liberté* fera tirer des prix parmi les participants au pool de hockey. À gagner: des billets pour assister à des parties de la Ligue Hanover-Taché, des objets souvenirs du Canadien de Montréal et des coupons-rabais du Chicken Chef de Saint-Malo.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Radio-Canada CKSB Manitoba

Règlements de participation

1. Concours réservé aux abonnés de *La Liberté*. Les abonnements doivent entrer en vigueur au plus tard le 3 novembre 1997. Les participants au concours dont l'abonnement viendra à échéance entre novembre 1997 et mars 1998 devront le renouveler sans tarder, sous peine de voir leur nom retiré de la liste des participants au pool de hockey. Le personnel et le conseil d'administration du journal ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent participer.

2. Les participants doivent être âgés d'au moins 12 ans au 3 novembre 1997. Si le gagnant est mineur, il devra accepté son prix en compagnie d'un adulte. Les participants de moins de 18 ans ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une participation familiale.

3. Les participants doivent dument remplir le coupon de participation apparaissant dans les éditions du 10 octobre 1997, du 17 octobre 1997, du 24 octobre 1997 ou du 31 octobre 1997, et le faire parvenir par la poste ou en mains propres aux bureaux de La Liberté, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Aucune photocopie, télécopie ou autre fax-similé ne sera accepté.

4. Chaque participant doit s'acquitter de ses frais d'inscription de 10 $.

5. Chaque abonnement donne droit à une participation maximale de cinq membres d'une même famille résidant à la même adresse.

6. Date limite d'inscription: le 3 novembre 1997.

7. L'annonce officielle du gagnant du grand prix aura lieu le 6 mars 1998.

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Ligue Midget AAA

Les Selects maintiennent une fiche de .500

Après avoir encaissé une défaite de 8-4 le 24 octobre aux dépends des Warriors de Winnipeg, les Selects se sont relevés de belle façon le lendemain en défaisant les Norman North Stars de Thompson par le pointage de 7-5.

Après huit parties, la troupe de Richmond Gosselin présente un dossier de quatre victoires et de quatre défaites. «En général, notre équipe fournit un effort constant, mentionne-t-il. On a mal joué le 24 octobre, mais les joueurs ont tourné la page et ils sont revenus en force le lendemain.»

Lors du match du 25 octobtre, Joël Chaput de Sainte-Anne-des-Chênes s'est avéré la bougie d'allumage de l'équipe en récoltant deux buts et une passe. André Lecomte a terminé le match avec deux points.

Pour sa part, Éric Hupé de Sainte-Geneviève, qui a également marqué un but lors du dernier match, aime bien l'ambiance dans le vestiaire des Selects. «Nous avons une meilleure équipe que l'année dernière, dit-il. Nous sommes plus expérimentés et nous présentons un meilleur jeu d'ensemble. Nous avons un bon esprit d'équipe et nos entraîneurs sont patients.»

Pour ce qui est des honneurs individuels, Éric Gosselin est le meilleur pointeur de l'équipe avec 15 points. Les Selects d'Eastman joueront leur deux prochaines parties à Steinbach. Les Stars de Kenora seront les visiteurs le vendredi 31 octobre à 20 h; et le dimanche 2 novembre à 14 h ce sera autour des Wheat Kings de Brandon de faire face aux Selects.

M.-É. B.



À 13 ans, six pieds et 225 livres

Joshua Murphy veut devenir un Blue Bombers

A treize ans seulement, Joshua Murphy qui mesure déjà six pieds et pèse 225 livres espère évoluer un jour dans une équipe professionnelle de football. Porte-couleurs des Aigles d'East Side de la ligue bantam de Winnipeg, Joshua Murphy et ses coéquipiers se sont inclinés 22-11 face aux Broncos de Charleswood lors de la finale qui a eu lieu le dimanche 26 octobre au Stade de Winnipeg.

«Grâce à mon gabarit, je peux me démarquer au football, souligne Joshua Murphy. J'aime les sports de contact, je suis bloqueur à la ligne offensive et j'adore ça. Si je continue à grandir, j'aurai encore plus de chance de jouer avec les Blue Bombers de Winnipeg. Si je continue à m'améliorer, les dépisteurs pourraient me donner une chance de participer à un camp d'entraînement d'une équipe de la Ligue canadienne de football.»

Il en coûte 120 $ par saison pour jouer dans une ligue de la ville de Winnipeg. «C'est moins cher que le hockey et en plus l'équipe fournit l'équipement, explique-t-il. La ligue est bien organisée et les entraîneurs sont compétents.»

M.-É. B.

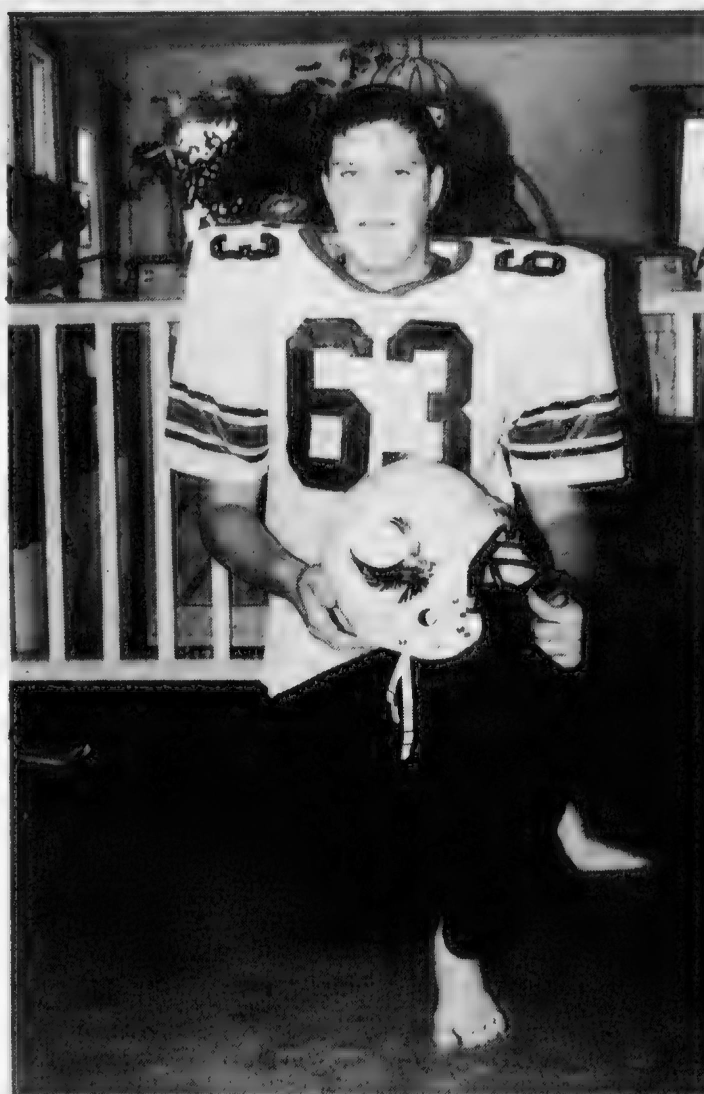


photo: Marc-Éric

Joshua Murphy.

POUR PARTICIPER

Quels seront les 11 meilleurs joueurs seniors de la saison 1997-1998 parmi les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba? Faites votre choix parmi la liste de joueurs proposés. **Cochez les noms de 11 joueurs (un par catégorie) et remplissez le coupon de participation.** Faites-le parvenir à *La Liberté*, C.P. 190, Boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, **au plus tard le 3 novembre 1997**, sans oublier le paiement des **frais d'inscription de 10 $ par participant**, payable à *La Liberté*.

Attention: les familles ont droit à un maximum de cinq participations par abonnement (âge minimal des participants: 12 ans) et chacun des participants doit payer des frais d'inscription de 10 $.

1	○ B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	72 points
	○ G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	26 points
	○ M. Dumaine	North Stars Î-D-C	32 points
	○ T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	38 points
	○ D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	29 points
2	○ R. Lafournaise	59ers	41 points
	○ D. Craig	Royals de Saint-Jean	39 points
	○ M. Normandeau	Habs de La Broquerie	45 points
	○ R. Desautels	North Stars Î-D-C	40 points
	○ D. Male	Paper Kings de Pine Falls	20 points
3	○ J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	38 points
	○ L. Woo	North Stars Î-D-C	33 points
	○ R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	32 points
	○ C. Peteers	Hawks de Saint-Adolphe	28 points
	○ C. Nagy	Habs de La Broquerie	34 points
4	○ G. Gosselin	59ers	32 points
	○ P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	28 points
	○ D. Baril	Royals de Saint-Jean	27 points
	○ M. Silvagio	North Stars Î-D-C	19 points
	○ R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	20 points
5	○ K. Tallaire	Habs de La Broquerie	18 points
	○ D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	29 points
	○ M. Morin	59ers	19 points
	○ J. Carrière	North Stars	21 points
	○ R. Smith	Cougars de Swan Lake	28 points
6	○ D. Daneault	Royals de Saint-Jean	63 points
	○ M. Gottfried	North Stars Î-D-C	48 points
	○ D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	30 points
	○ R. Rioux	59ers	10 points
	○ L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	30 points
7	○ K. Morrison	North Stars Î-D-C	21 points
	○ C. Luduchowski	59ers	17 points
	○ L. Côté	Habs de La Broquerie	14 points
	○ M. Dixon	Royals de Saint-Jean	19 points
	○ A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	14 points
8	○ R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	16 points
	○ M. Gagnon	Habs de La Broquerie	26 points
	○ D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	22 points
	○ D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	12 points
	○ J. Lafournaise	59ers	50 points (avec les juniors)
9	○ P. Penner	Red Skins de Morden	51 points
	○ K. Martynuik	Maroons d'Altona	30 points
	○ B. Goderis	Cougars de Swan Lake	50 points
	○ M. Pruden	Cougars de Swan Lake	38 points
	○ W. Bartley	Maroons d'Altona	47 points
10	○ R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	14 points
	○ C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	21 points
	○ G. Stewart	Habs de La Broquerie	13 points
	○ M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	17 points
	○ M. Proteau	59ers	25 points (avec les juniors)

Meilleure moyenne de gardien (10 points pour le meilleur duo)

11	○ Habs de La Broquerie
	○ Royals de Saint-Jean
	○ North Stars Î-D-C
	○ Hawks de Saint-Adolphe
	○ Paper Kings de Pine Falls
	○ Aces de Sainte-Anne
	○ 59ers

Inscriptions au pool de hockey

Nom: ____________________

Prénom: ____________________ âge: ______

Adresse: ____________________

Code postal: ________ Ville/village: ____________

Téléphone: ____________________

N° d'abonnement à *La Liberté:* ____________________

Inscriptions familiales supplémentaires:

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Frais d'inscription:

10 $ X _____ personne = ________ $

Vous voulez vous inscrire mais n'êtes pas abonné? Pas de problème!

Joignez

○ 28,50 $ pour un abonnement d'un an (au Manitoba)

○ 51,30 $ pour un abonnement de deux ans (au Manitoba)

Grand total:

inscriptions:________ $ +

abonnement ________ $ = paiement de ________ $

Chèque ○

Visa ○ MasterCard ○

Numéro de la carte: ____________________

Expiration: ____________________

Nécrologies



Louisa Lévêque

En paix avec son Seigneur, qu'elle aimait tellement, et avec son chapelet dans les mains, Louisa Lévêque remit son âme à Dieu au Riverview Health Centre le lundi 20 octobre 1997, après une courageuse lutte contre le cancer du pancréas. Son seul fils l'abbé Réal Lévêque, curé de la paroisse d'Île-des-Chênes, était à ses côtés.

Née Louisa Gauthier le 27 août 1914 à La Salle (Manitoba) d'une famille de huit enfants, elle fut la dernière à retourner vers Dieu. En 1943, elle épouse Armand Lévêque et a toujours demeuré à Saint-Boniface dans la paroisse de la Cathédrale. Son époux est décédé le 15 mai 1988. Louisa fut une personne très joyeuse, toujours bien habillée, qui jouissait de faire d'excellents repas et aussi aimait de succulents repas au restaurant. Sa plus grande joie dans le vie fut de participer à l'eucharistie quotidienne à la Cathédrale, jusqu'en 1993, alors que l'oxygène à plein temps l'a obligée de demeurer à la maison. Elle aimait aussi partager sa table avec les prêtres du diocèse autour de bons repas. Elle a joui des 16 années où elle demeurait au Foyer Chez Nous ainsi se faisant de bons amis. Elle sera une très grande perte pour son seul fils l'abbé Réal Lévêque, ainsi que pour ses neveux et nièces.

Son fils désire exprimer ses remerciements au personnel du 5A de l'hôpital General Victoria, où elle fut hospitalisée durant huit semaines et au Dr Shnider pour son professionnalisme comme médecin, et au Dr S.N. Sinha, médecin durant 25 ans. Des remerciements vont aussi au personnel et au Dr Marr des soins palliatifs du Riverview Health Centre.

La célébration de l'Eucharistie fut célébrée le vendredi 24 octobre à la Cathédrale de Saint-Boniface avec prières à 13 h 30 suivies de la messe à 14 h, présidée par Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, et des prêtres amis autour de l'autel.

Au revoir maman et que tu puisses jouir pleinement du Royaume éternel avec Dieu pour toujours.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.



Louis (Pit) Kenny

Soudainement, à l'âge de 77 ans, Louis (Pit) Kenny est décédé le 20 octobre 1997 à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Louis laisse dans le deuil sa chère épouse Armande; son fils Richard, épouse Lise et petits-fils Michel et Shaun; et sa fille Diane et son époux Richard Taylor. Il laisse aussi ses sœurs, Blanche Jutras, Denise Rémillard (Gérard), Gertrude Bauche (Eloi) et Jeannette Collins (Bernard); belle-sœur Carmelle Audette (Jean-Paul); beaux-frères Jean-Guy Gratton (Denise), Louis Gratton (Jacqueline), René Gratton (Ellen) et Henri; ainsi que ses neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort par ses parents, Denis et Eva Kenny, et son frère, Maurice Kenny.

La messe des funérailles a eu lieu le 24 octobre 1997 à l'église catholique du Précieux-Sang, présidée par M. l'abbé Marcel Chaput. L'enterrement des cendres a eu lieu le 28 octobre 1997 au Green Acres Memorial Gardens.

En lieu de fleurs, on invite les personnes intéressées à faire un don à l'Appel du Pauvre, C.P. 117, Saint-Norbert (Manitoba) R3V 1L5; L'AMMI, C.P. 721, Winnipeg (Manitoba) R3C 2K3; ou la Paroisse du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2E4, à la mémoire de Louis.

Les membres de la famille désirent remercier toutes les personnes qui les ont aidés durant ces moments difficiles.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Chronique religieuse

Et pourtant, c'était hier...



Gilberte PROTEAU
Laïque

Foudroyée par un cancer galopant, ma cousine et très grande amie Diane est décédée le 17 octobre dernier, après une très courte maladie. Elle n'avait que 59 ans. Son départ laisse en moi un grand vide, une absence criante...

Et pourtant, c'était hier que nous allions dîner ensemble, à toutes les deux semaines...

C'était hier que nous sommes allées, avec nos frites et nos burgers, voir les oies le long d'un petit lac à Southdale. Diane leur avait donné toutes ses frites, l'une après l'autre, tant elle jouissait de voir ces grands oiseaux courir comme des gamins pour se voler les frites!

C'était hier que nous courrions dans son grand jardin, riant comme deux adolescentes en ramassant tomates et concombres; hier que nous partagions nos réflexions sur la Bible, les Évangiles, et le travail merveilleux de la Providence dans nos vies.

Pourquoi Diane est-elle partie si vite, si tôt? Dieu avait-il tellement besoin d'elle dans son grand ciel? N'aurait-il pas pu la laisser encore quelques années à son mari, ses trois filles, jeunes encore, et ses amies, femmes et hommes?

Mes milles pourquoi resteront sans réponses, car les vues de Dieu sont mystères et je ne saurai pas les percer, moi, petite créature de la grande Création.

Mais Dieu ne décide pas ainsi arbitrairement de notre mort. Mortels nous sommes crées et nous mourrons tous, sans exceptions. Nous mourrons tôt ou tard, vite ou lentement, dépendant d'une foule de circonstances dans nos vies. Et je crois que parfois Dieu lui-même doit pleurer la mort de quelqu'un parti trop tôt ou tragiquement, ou d'une autre qui laisse dans le deuil une famille encore trop jeune...

«Soyez prêts, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure...» Mais peu de personnes se sentent prêtes à mourir, et nous ne sommes jamais prêts à laisser partir une personne chère. Créés pour la vie, nous nous accrochons même quand il n'y a plus d'espoir.

Diane ne s'est pas accrochée. Au début de septembre, elle avait été avertie par les médecins qu'elle avait «possiblement un cancer des os, mais dans ses débuts, Madame, et nous pouvons maintenant traiter ce cancer avec efficacité». Mue par une intuition providentielle, elle avait, dès lors, réglé quelques affaires urgentes. Vers la fin du mois, elle s'est mise à dépérir à vue d'œil. Hospitalisée le 29 septembre, elle apprenait à peine une semaine plus tard qu'elle était perdue. À partir de ce moment, elle fut toute à sa famille, à ses amies et à Dieu. Elle s'est préoccupée uniquement de préparer les siens à son départ et pas une seule fois ne s'est-elle souciée de choses matérielles. Elle est partie tout doucement dans les bras du Seigneur.

Sa maladie avait progressé tellement rapidement que le corps médical, qui semble parfois si puissant, n'a pas même eu le temps de réagir adéquatement. Le diagnostic complet nous fut donné l'avant-veille de sa mort.

Diane n'est plus...

Et pourtant, c'était hier que son rire fusait haut et fort dans nos vies; hier que sa vivacité nous remontait le moral; hier que je dînais avec elle et qu'elle me disait sa soif de Dieu...

Diane n'est plus...

Et aujourd'hui ne sera jamais plus comme hier...

Gens d'ici

Graphistes primés

La firme de graphistes winnipégoise Deschenes Regnier a de nouveau remporté les honneurs lors de la convention de l'Association internationale des festivals et événements qui se tenait à Montréal à la mi-octobre. La petite entreprise, qui emploie une dizaine de personnes, a en effet remporté quatre prix d'excellence pour le matériel publicitaire qu'elle a créé pour le festival multiculturel Folklorama 1997.

«Ça fait sept ans qu'on travaille pour Folklorama, indique Guy Regnier, copropriétaire de l'entreprise. On a déjà gagné des prix dans le cadre du même concours. Mais cette année, ce qui nous fait vraiment plaisir, c'est d'avoir eu le premier prix dans la catégorie de la meilleure affiche. Ce n'est pas tous les festivals qui ont toutes sortes de matériel promotionnel, mais tout le monde a une affiche!»



Donna Deschesne et Guy Regnier.

Les autres prix remportés par Deschenes Regnier sont le meilleur cahier souvenir (deuxième position), meilleur pochette de presse (troisième position) et meilleur autre matériel imprimé pour leur dépliant sur les tours guidés pour les groupes (troisième position).

L'entreprise, qui entre dans sa quatorzième année d'existence, n'en est pas à ses premiers honneurs. Serait-ce que l'équipe graphique possède un secret particulier? «Je pense qu'on a un groupe de graphistes qui a beaucoup de talent, souligne Guy Regnier. Et les prix qu'on reçoit, c'est la preuve qu'on peut tenir tête à n'importe qui. J'aimerais quand même souligner que, dans le cas de Folklorama, c'est ma partenaire Donna Deschenes qui a eu l'idée du concept de base. Ensuite l'équipe a travaillé à partir de cette idée.»

Guy Regnier ajoute par ailleurs que, sa partenaire et lui, se sont toujours fait un devoir de bien comprendre les besoins de leurs clients. «On crée à partir de beaucoup de recherche et on fait beaucoup de consultation avec nos clients pour être certains du genre qu'ils veulent avoir, du look qu'ils désirent.»

Carole THIBEAULT

GAGNANTS
de la tombola du bazar
Des femmes catholiques du Précieux-Sang.

Premier prix:
OURS POLAIRE SCULPTÉ
Paul Garand

Deuxième prix:
ARGENT 100 $
Emile Storivicki

Troisième prix:
MERE ET PERE NOEL CÉRAMIQUE
Sœur Agnès Breton

Quatrième prix:
COURONNE EN CÉRAMIQUE
Bill Philipps

SOCIÉTÉ

Banquet du 150e

Plus de 500 personnes participent à la fête

Plus de 500 personnes ont assisté au banquet soulignant le 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface qui a eu lieu le 24 octobre à l'école Holy Cross de Saint-Boniface.

Mgr Antoine Hacault a profité de la soirée pour remettre les prix Évangélium à quatre personnes qui ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel auprès de leur paroisse et du diocèse. Les récipiendaires sont Cécile Mulaire de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, Cyrille Durand d'Île-des-Chênes, Petronella Goezen de la paroisse Saint-Alphonsus d'East Kildonan et Thomas Kennedy de la paroisse de Saint-Gérard d'Elmwood.

Cécile Mulaire s'est dite très heureuse de recevoir ce prix. «C'est un honneur d'être choisie, mentionne-t-elle. C'est avec joie et amour que je suis au service de ma paroisse.» Fondatrice du Club de Bicolo, Cécile Mulaire accumule depuis longtemps les engagements communautaires. Depuis que le manque de prêtre exige un engagement plus approfondi des laïcs, elle fait partie d'une équipe qui a assumé de nombreuses tâches pastorales à Saint-Pierre-Jolys.



photo: Marc-Éric Bouchard

Quelque 500 personnes ont assisté au banquet le 24 octobre.

De son côté, Cyrille Durand qui était accompagné de sa femme et de ses quatre enfants, a également été reconnu. «Le diocèse a toujours été très reconnaissant envers les familles engagées dans les paroisses, souligne-t-il. Ça me motive de continuer à œuvrer dans ma communauté.»

Selon le curé à la paroisse d'Île-des-Chênes, Réal Lévesque, Cyrille Durand est un exemple pour le diocèse. «Il consacre beaucoup de temps à la formation des jeunes à la liturgie, dit-il. Il vient de terminer la formation Natanaël et il investit beaucoup de temps sur les programmes de catéchèse chez les jeunes.»

Au cours de la soirée, le professeur d'histoire à l'Université de Lethbridge en Alberta, Raymond Huel, qui prépare un livre sur la vie de Mgr Taché, a présenté une conférence sur le rôle des évêques dans le développement de l'Ouest canadien et sur leur influence politique.

Marc-Éric BOUCHARD



Félicitations Mom et Dad!
45e anniversaire de mariage
(fêté le samedi 18 octobre 1997)
Raymond et Madeleine DUPUIS
Avec amour!
De vos enfants et petits-enfants.
Doris, Arnie, Darryl, Pam; Rene, Lise, Danielle; Denis, Joanne, Lisa, Monica, Nicole, Michelle; Luc, Diane, Alain, André, Rachel; Marc, Diane, Justin, Chantelle; Normand, Jocelyne, Zoé, Colin.



À la mémoire de Janelle Cloutier, fille de Michel et Marielle Cloutier de La Salle, une bourse d'étude sera décernée aux diplômés de l'Institut collégial de Saint-Norbert.

Janelle, elle-même diplômée de cet institut fut mortellement blessée par une voiture sur le chemin Pembina, le 10 juin 1995.

Les chèques, faits au nom de l'Institut collégial Saint-Norbert (Bourse J. Cloutier) peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

870, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Norbert (Manitoba) R3V 1H8.

Un reçu pour fins d'impôt sera remis. Pour plus de renseignements contactez Paul Bilodeau au 261-6478 ou Elaine Haas au 269-4920.



photo: Marc-Éric Bouchard

Cécile Mulaire et Cyrille Durand les récipiendaires francophones des prix Évangélium, en compagnie de Mgr Hacault.

Le Club  de Bicolo

Bonjour!

Chats noirs, sorcières, fantômes ou druides... aujourd'hui plus personne ne croit que les «démons» sortent dehors le soir de l'Halloween. De nos jours, le 31 octobre, on joue plutôt à se faire peur et on se déguise pour le plaisir.

Mais en amassant des sous pour l'Unicef, tu peux aussi rendre cette fête utile et aider des enfants qui sont moins chanceux que toi. Et n'oublie pas, le 31 octobre, sois prudent!

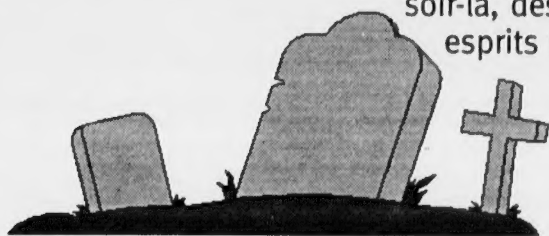
Bicolo

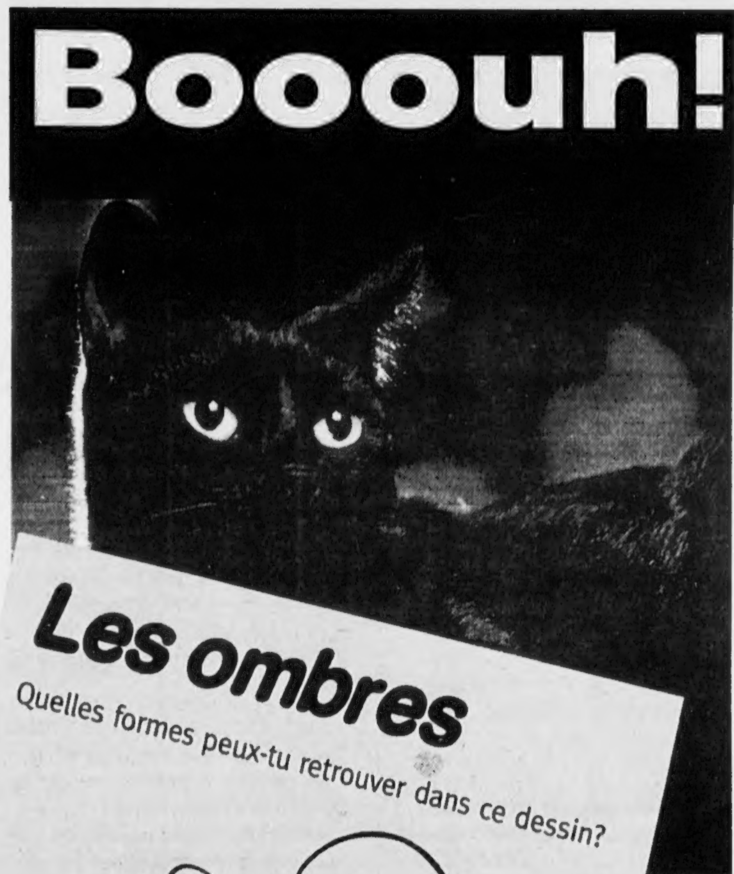
Origine de la fête de l'Halloween



Le 31 octobre presque tous les enfants du Canada célèbrent l'Halloween. La tradition de cette fête remonte à plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

Il y a très longtemps, chez les Celtes, le rituel des moissons donnait lieu à des manifestations grandioses le soir du 1er novembre. Les Celtes croyaient que ce soir-là, des mauvais esprits se promenaient librement, la nuit. Pour protéger les récoltes et les troupeaux, les Druides se déguisaient et invoquaient les prouvoirs magiques du feu. Très sérieux à l'origine, ces rites se sont peu à peu transformés en divertissements. Aujourd'hui on se déguise selon les vieilles croyances et on joue des tours!





Les ombres

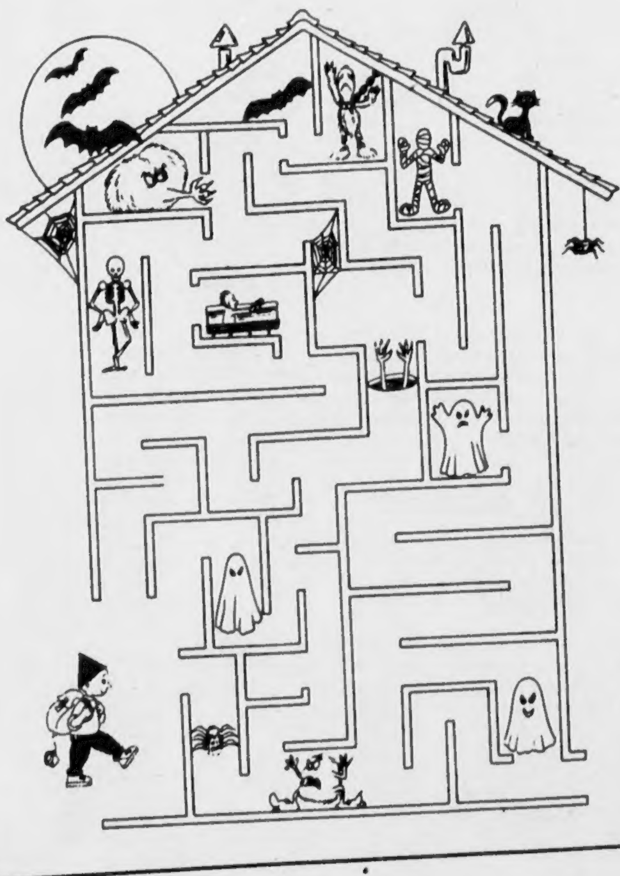
Quelles formes peux-tu retrouver dans ce dessin?





La maison hantée

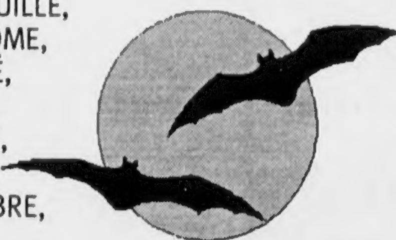
Bicolo doit entrer dans la maison hantée et trouver la sortie sans rencontrer de monstres... aide-le!



L'Halloween

À partir du mot «HALLOWEEN», place les mots suivants dans la grille:

BALAI,
CHAT,
CITROUILLE,
FANTÔME,
HANTÉ,
LUNE,
MAGIE,
NOIR,
OCTOBRE,
PEUR,
SORCIÈRE,
SUCRERIES,
UNICEF.







Les symboles associés à cette fête

Fantôme

On croyait que pendant la nuit du 31 octobre au 1er novembre, l'âme des morts revenait là où ils avaient vécu.

Chat

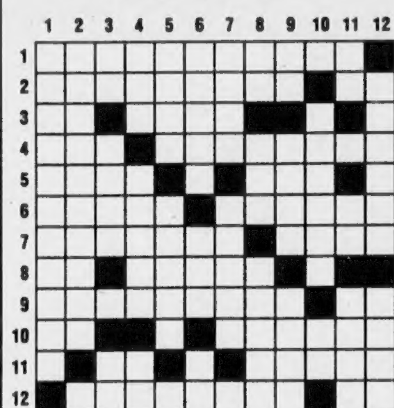
On croyait que le dieu des morts transformait en animaux les plus mauvais esprits. Associé au malheur et au mystère, le chat convenait tout à fait.

Sorcière

On croyait que les sorcières étaient en relation avec les démons pour jeter des mauvais sorts.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 96



HORIZONTALEMENT

1. Rendre général.
2. Exhaussement. – Symb. chim.
3. Nég. – Ensemble.
4. Première femme. – Principes fondamentaux.
5. Gent. – Adresse.
6. Foyer de la cheminée (pl.) – Qui est sur son séant.
7. Farceur en général. – Touchés.
8. Deux. – Sagacité, finesse d'esprit (pl.).
9. Qui vient après le deuxième. – Conj.
10. Jumelles. – Femme séduisante.
11. Lac africain. – Petit trait.
12. Extrémité d'une route. – Double voyelle.

VERTICALEMENT

1. Le plus grand nombre (pl.).
2. Qui élève.
3. Venu au monde. – Non préparé. – Nég.
4. Prén. de femme. – Estonie. – Fleuve russe.
5. Espèce de chou-navet. – Arrêt d'un liquide organique tel le sang.
6. Gros singe. – En cet endroit-ci. – Article.
7. Femelle du chien de chasse. – Actions.
8. Fille d'Inachos. – Maison de campagne. – Maire de London.
9. Consonnes. – Relatif aux habitants de la Haute Écosse. – Ville des États-Unis.
10. Intérieur et profond. – Terminaison de verbe.
11. Nom que les Égyptiens donnent au soleil. – Prince de Troie.
12. Unis et polis. – Principale partie du corps humain.

RÉPONSES DU N° 95

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	■	C	A	N	A	D	A	■	A	N	■	I
3	A	■	V	I	V	A	N	T	■	T	A	C
4	B	R	E	M	E	■	S	E	V	E	R	E
5	N	O	T	E	R	A	■	T	O	R	E	■
6	E	N	T	R	A	I	T	■	L	E	S	A
7	G	R	E	■	S	T	A	S	■	S	■	U
8	A	O	■	G	■	R	I	E	U	S	E	■
9	T	N	■	R	■	E	R	■	S	E	L	■
10	I	N	N	E	■	S	E	V	E	■	U	R
11	O	E	U	V	E	■	Z	E	R	O	■	E
12	N	■	S	E	N	S	■	R	■	N	E	Z

DÉJÀ VU

Les reconnaissez-vous?



Ce cliché a été pris le 31 octobre 1982, dans l'appartement d'une des personnes présentes sur la photo. Ces quatre joyeux drilles se préparaient à fêter l'Halloween. Les reconnaissez-vous?

RÉPONSE: Il s'agit de Marcel Soulodre (sous son masque), Donald Smith, Daniel Vandal et Mariette Mulaire, aujourd'hui: auteur-compositeur, directeur de caisse populaire, conseiller municipal et coordonnatrice du marketing au CDÉM!

Vous avez aussi des photographies intéressantes pour la chronique Déjà Vu? Faites-les parvenir à La Liberté accompagnées de quelques mots explicatifs et nous les publierons.

Recette

Crème brûlée à la citrouille

1 boîte (385 mL) de lait évaporé
3 œufs
2/3 de tasse (150 mL) de sucre
2 c. à thé (10 mL) de vanille
1 c. à thé (5 mL) de cannelle moulue
1/4 de c. à thé (1 mL) de muscade moulue
1/4 de c. à thé (1 mL) de piment de la Jamaïque moulu
1 boite (14 oz/398 mL) de purée de citrouille pure
1/4 de tasse (50 mL) de cassonade bien tassée

- Dans une casserole moyenne, chauffer le lait évaporé jusqu'à ce qu'il soit fumant. Retirer du feu et mettre de côté.
- Entre-temps, dans un grand bol, fouetter les œufs, le sucre, la vanille, la canelle, la muscade et le piment de la Jamaïque. Incorporer la purée de citrouille, puis le lait chaud en continuant de fouetter. Verser à l'aide d'une louche dans six ramequins de 3/4 de tasse (175 mL) chacun.
- Placer les ramequins dans un plat à gâteau de 13 x 9 po (3,5 L). Verser de l'eau chaude jusqu'à la moitié des ramequins. Cuire au four à 325 °F (160 °C) de 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la crème présente une apparence ferme sur le dessus mais que le centre soit légèrement mou. Retirer les ramequins du plat et laisser refroidir à température ambiante sur une grille. Réfrigérer jusqu'à ce que la crème soit bien froide.
- Saupoudrer la crème anglaise de cassonade. Mettre les ramequins sur une plaque à biscuits. Placer aussi près que possible du gril pendant 1 minute ou jusqu'à ce que la cassonade soit fondue. Servir immédiatement.

Donne 6 portions.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PRÉCEPTRICE QUALIFIÉE, CERTIFIÉE, BILINGUE (français/anglais). Leçons particulières pour enfants et adultes. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237–9890.
100-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
123-

COURS DE GUITARE. Pour plus de renseignements s.v.p. communiquez avec Patrick Lussier au 779–8596.
141-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
143-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. I.R.
149-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.M.
150-

RECHERCHE

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

À VENDRE

À VENDRE: Épicerie dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, avec 2 appartements de 2 chambres à coucher, et studio de coiffure déjà loué. Installation pour le poulet Chester Fried et d'un comptoir postal. Pour plus d'information contactez Notre-Dame Solo au 1–204–248–2302 ou le 1–204–248–2253.
132-

À VENDRE: Très bien situé sur un beau lot de rivière au vieux Saint-Norbert, nous trouvons une belle maison avec plus de 1 550 pi², 4 ch. à coucher, grande cuisine, 2 salles de bain, plancher de bois franc. Écoutez la tranquillité de la campagne avec les commodités de la ville. Près des écoles, l'église et l'autobus. Jos: 269–3303, Campeau Real Estate Ltée.
139-

À VENDRE: Saint-Labre, maison de 2 étages, 4 ch. à coucher, nombreuses rénovations, 160 acres, 40 ouverts. Date de possesion flexible. 57 000 $ Composez le (204) 429–2078.
140-

À VENDRE: Vivez dans le cœur de Saint-Boniface. Maison d'approximativement 1 300 pi², 3 chambres, salle à dîner formelle, grande cuisine, salon, nouveau: AC, fournaise. BONI: Garages pour 3 voitures. À voir. 237–8200.
153-

À LOUER

À LOUER: appartement au 161, rue Dumoulin, très grand avec 1 chambre à coucher. Téléphonez après 17 h au 233–5087. Christian ou Irène.
117-

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 595 $/mois. Stationnement pour 2 voitures. Planchers de bois franc, 2 entrées privées, buanderie, réfrigérateur, cuisinière, service d'autobus en face, endroit d'entreposage. Composez le 257–9448 ou 255–1578.
119-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher, disponible le 1er décembre. 400 $. Composez le 233–2072.
134-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher. Saint-Boniface. Stationnement inclus. À partir du 1er octobre. 231–2848 ou 233–9650.
137-

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible immédiatement. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
147-

À LOUER: 245, boulevard Provencher, Place de ville. Disponible le 1er octobre. Grandes chambres à coucher, air climatisé. 2 appartements de 2 chambres à coucher. 532 $–562 $. Appartement d'une chambre à coucher 460 $, tout inclus. 231–3331.
148-

À LOUER: Saint-Boniface. App. d'une chambre à coucher, très propre. 375 $ par mois, stationnement, chauffage et eau compris. App. de 2 chambres à coucher, très propre, laveuse, sécheuse compris. 525 $ par mois, 2 stationnements, chauffage et eau compris. 254–9036 ou 253–7873.
151-

À LOUER: Rue Dumoulin, app. d'une chambre à coucher, 395 $ par mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233–2977.
152-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, Fort Garry Place, vue sur le sud-est de la ville, disponible dès maintenant. 5 appareils compris + eau. 565 $. 235–0670.
154-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 ***(sans frais)***
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947–1456
Télécopieur: (204) 957–1368

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Marc Rivard, CA 255-9615
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA 255-9603
Georges Picton, CGA 255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 255-9621
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP 255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CFE 255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE 255-9622
ÉVALUATION D'ENTREPRISES
Paul Prenovault, CA 255-9613

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 293-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Cet espace est à votre disposition!

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir

Optométriste

• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

SERVICES



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Dominion
Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES



En vinyle, en bois ou en aluminium

Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium



PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ
et obtenez GRATUITEMENT

un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________